

Schéma de Développement Territorial de la Grande Région

CAHIER THEMATIQUE N°1

Dynamiques démographiques et les besoins territoriaux associés

Année de réalisation

2018

Auteurs

Frédéric Durand, Christian Lamour et Nicolas Raimbault (LISER)

Alain Malherbe, Martin Grandjean, Alexandre Leclercq et Arthur Nihoul (CREAT)

Jean-Marc Lambotte, Xavier Dupont, Henry-Jean Gathon et Hubert Maldague (LEPUR)

Marie-Françoise Godart, Etienne Castiau et Simon Verelst (IGEAT)



EDITO

Contexte géographique et institutionnel

La Grande Région est un espace transfrontalier localisé sur 4 pays. Elle est composée de 5 régions et 3 langues y sont parlées (voir la carte administrative de la Grande Région page 5). La coopération transfrontalière est principalement structurée autour du *Sommet des Exécutifs*, composé de 10 partenaires institutionnels. Historiquement, c'est un espace de coopération précurseur dont l'initiative remonte à la fin de la Seconde Guerre mondiale. La coopération d'abord économique et centrée sur le Communauté européenne du charbon et de l'acier s'est peu à peu élargie à la fois thématiquement et géographiquement (création de SarLorLux, puis inclusion de la Wallonie et de la Rhénanie-Palatinat). La Grande Région est aujourd'hui un espace de coopération transfrontalière complexe qui offre une grande hétérogénéité et diversité institutionnelle et culturelle. La structure polycentrique caractéristique de la Grande Région présente des interdépendances territoriales très étroites entre certaines entités spatiales, notamment en lien avec le marché du travail. Trois espaces métropolitains ont même déjà été

identifiés, mais un seul possède une dimension transfrontalière (CCDT, 2012).

Aujourd'hui, l'enjeu en matière de coopération territoriale transfrontalière est à la fois de répondre aux défis de la mondialisation et des effets induits par la multiplication des échanges mondiaux pour – dans une logique libérale – façonner des territoires compétitifs, mais également de faire face à un mouvement de repli identitaire annoncé, voire d'une démondialisation, entre renforcement des protectionnismes et montée du nationalisme. Dans ce contexte géopolitique et géoéconomique spécifique, le Sommet des Exécutifs de la Grande Région a posé les jalons politiques afin d'élaborer une stratégie territoriale transfrontalière partagée par l'ensemble des partenaires. L'un des grands principes de cette dernière reposerait sur les complémentarités des territoires de la Grande Région et s'établirait dans le cadre d'une gouvernance multi-niveaux. Le projet Interreg « Schéma de Développement Territorial de la Grande Région » (SDT GR) s'inscrit ainsi dans cette ambition politique et vise à définir une vision plus intégrée en matière d'aménagement du territoire dans

l'optique d'organiser un développement plus équilibré de cet espace transfrontalier.

Objectifs de l'étude

Partant des quatre thématiques identifiées et validées par les ministres en charge de l'aménagement du territoire et du Sommet de la Grande Région (*Dynamiques démographiques et les besoins territoriaux associés, Mobilité, Développement économique, Environnement-Energie*), une série d'indicateurs a été sélectionnée pour analyser et cartographier les dynamiques socio-spatiales et environnementales à l'œuvre au sein de la Grande Région. Après approbation par le comité de pilotage du projet, les données ont été collectées par le SIG-GR et ont permis au comité scientifique de réaliser ce diagnostic territorial qui constitue une étude préliminaire à l'élaboration d'un document stratégique partagé. Il servira de socle de discussion commun pour déterminer dans une démarche de co-construction les enjeux, risques et opportunités du développement spatial futur de la Grande Région.

Dans cette perspective, les quatre cahiers ont comme principal objectif de dresser un tableau général du développement

territorial en Grande Région pour nourrir les réflexions des acteurs engagés dans la coopération. Ils n'ont pas pour but de produire une analyse fine et détaillée de chaque thématique étudiée, ni de multiplier les indicateurs statistiques ; d'autres études existent en ce sens.

Limites du diagnostic territorial

La principale difficulté rencontrée dans la rédaction du diagnostic territorial relève de la collecte de données statistiques harmonisées à une échelle fine. Les échelles temporelles sont souvent différentes d'un territoire à l'autre, tout comme les échelles spatiales auxquelles les données de base sont disponibles. Méthodologiquement, ces divergences ne peuvent conduire à un travail permettant une comparaison rigoureuse des réalités de part et d'autre des frontières. Toutefois, en tenant compte de ces limites, des données ont été utilisées pour produire une analyse spatiale à l'échelle transfrontalière. Celles-ci n'ont cependant pas permis de réaliser l'ensemble des indicateurs identifiés et certains d'entre eux ont dû être abandonnés par manque de données (indicateurs sur le logement) ou parce que les informations fournies n'étaient pas assez précises (disponibilité foncière, ou part des populations étrangères de

nationalité allemande, belge, française et luxembourgeoise au niveau communal).

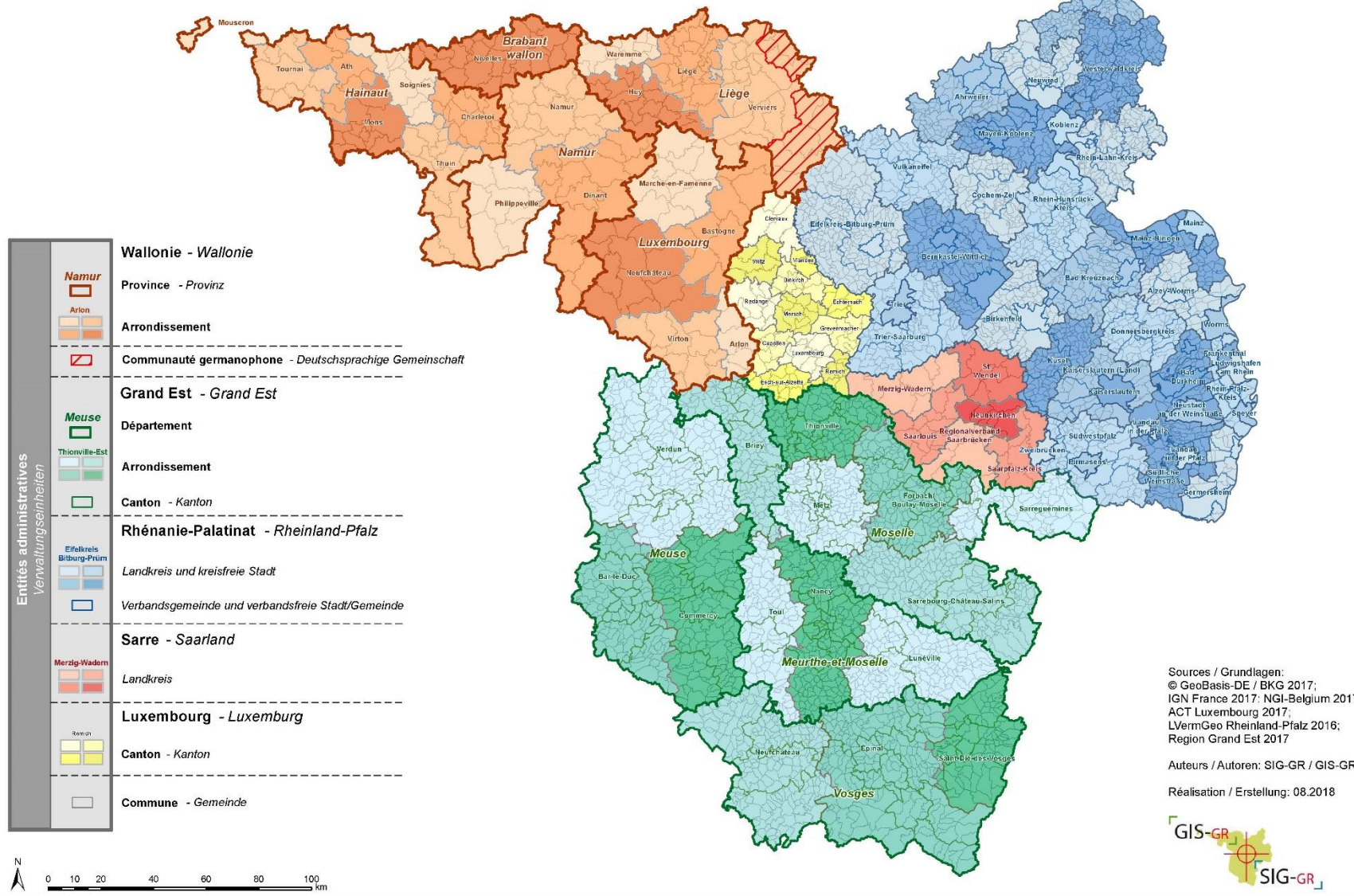
A titre d'exemple, il est à noter que les données concernant les emplois et la population active soulèvent de nombreuses difficultés, notamment en raison de la multiplicité des définitions du chômage qui existent entre les différents versants de la Grande Région. Plus problématiques encore, les données concernant les emplois au lieu de travail ne prennent pas toujours en compte les frontaliers, notamment à une échelle fine. Les informations au sujet des catégories socio-professionnelles des résidents, et plus encore des frontaliers, sont souvent également lacunaires. En particulier, les données disponibles ne permettent pas d'analyser finement les effets des mutations du travail et des emplois sur les fragmentations socio-spatiales. Alors même que les dynamiques du marché du travail sont extrêmement structurantes pour la Grande Région et constituent certainement l'un de ses principaux défis, il est difficile d'établir un diagnostic territorial précis des mutations concernant les emplois et les actifs au sein de cet espace transfrontalier.

Plus largement, les définitions et les méthodologies de calculs de certains

indicateurs fluctuent fortement d'un organisme statistique à un autre (revenu médian par ménage, disponibilités foncières) et ne permettent donc pas de traiter les données de manière rigoureuse. Dans tous les cas, la comparabilité des données statistiques à l'échelle transfrontalière n'est ni automatique, ni aisée et implique de recourir à des solutions pragmatiques pour pallier le manque d'harmonisation ou l'absence de données à des échelles fines. De fait, toute analyse et interprétation impose davantage de prudence que d'audace. A terme, en vue d'améliorer la réflexion stratégique à l'échelle transfrontalière, il serait opportun de :

- Comblent les lacunes en matière de données statistiques (harmonisation, pas de temps similaire, échelle comparable)
- Améliorer la résolution spatiale des données (échelle plus fine)
- Renforcer la coopération entre offices statistiques nationaux ou régionaux afin de garantir des ressources comparables dans le temps
- Développer un observatoire statistique transfrontalier (comme l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi) afin de maintenir une veille statistique sur une diversité de thématiques et de disposer d'un outil d'analyse précis

Carte administrative de la Grande Région (08/2018) **Administrative Karte der Großregion (08/2018)**



Notes sur le cahier n°1

La thématique de ce cahier traite des dynamiques démographiques et des besoins territoriaux associés au sein de la Grande Région. Un sujet si vaste ne peut être étudié en quelques pages. Des choix ont dû être faits, à la fois guidés par les instructions du Comité de Coordination du Développement Territorial et des décideurs politiques, par la disponibilité des données statistiques et par certains traits caractéristiques du développement spatial de la Grande Région. Dans cette optique, ce cahier débute par une analyse du contexte spatial et démographique réalisée par le biais d'indicateurs sur la densité, l'évolution de la population et sur la jeunesse. Les parties suivantes traitent de deux problématiques qui ont suscité une attention particulière : le vieillissement de la population et les mutations en lien avec la population active. Ensuite, la présentation des projections démographiques vient clore l'étude des dynamiques démographiques. La cinquième partie met l'accent sur la coopération en matière de santé. Enfin, la dernière partie dresse un premier bilan des constats induits par cette analyse.

Sommaire du cahier et liste des cartes

1) Des évolutions démographiques contrastées.....	Page 8
1.1. Carte de la densité de population en 2016	
1.2. Carte du taux de croissance annuel moyen de la population entre 2000 et 2016	
1.3. Carte de la population âgée de moins de 20 ans en 2016	
2) Vers un vieillissement structurel de la population.....	Page 14
2.1. Carte de l'évolution de la population âgée de 65 ans et plus entre 2000 et 2016	
2.2. Carte de la population âgée de 65 ans et plus en 2016	
2.3. Carte du taux de dépendance des personnes âgées en 2016	
2.4. Carte du taux d'équipement en places d'hébergement pour personnes âgées en 2015	
3) Une population active en pleine mutation.....	Page 20
3.1. Carte de l'évolution de la population en âge de travailler entre 2000 et 2016	
3.2. Carte de la part de la population en âge de travailler en 2016	
3.3. Carte du taux de chômage en 2016	
3.4. Carte de l'évolution du taux de chômage entre 2000 et 2016	
4) Projections démographiques.....	Page 28
4.1. Carte de la projection de la population totale 2013-2040	
5) Quelle coopération transfrontalière en matière de santé ?.....	Page 30
5.1. Carte de la coopération transfrontalière en matière de santé entre 2000 et 2013	
6) Premiers bilans.....	Page 32

1) Des évolutions démographiques contrastées

Examiner les dynamiques démographiques au sein de la Grande Région est essentiel pour cerner la structuration métropolitaine de l'espace. Une telle analyse permet également de définir toute une série d'enjeux transfrontaliers quant à l'organisation des espaces résidentiels, des bassins d'emplois et des services publics. Connaître les lieux de concentration et la croissance de la population constitue un premier révélateur des dynamiques socio-spatiales à l'œuvre. Dans cette partie, trois indicateurs (la densité, le taux d'accroissement moyen annuel de la population et la population âgée de moins de 20 ans) ont été retenus pour décrire le contexte spatial des territoires de la Grande Région.

La Grande Région, un espace transfrontalier polycentrique

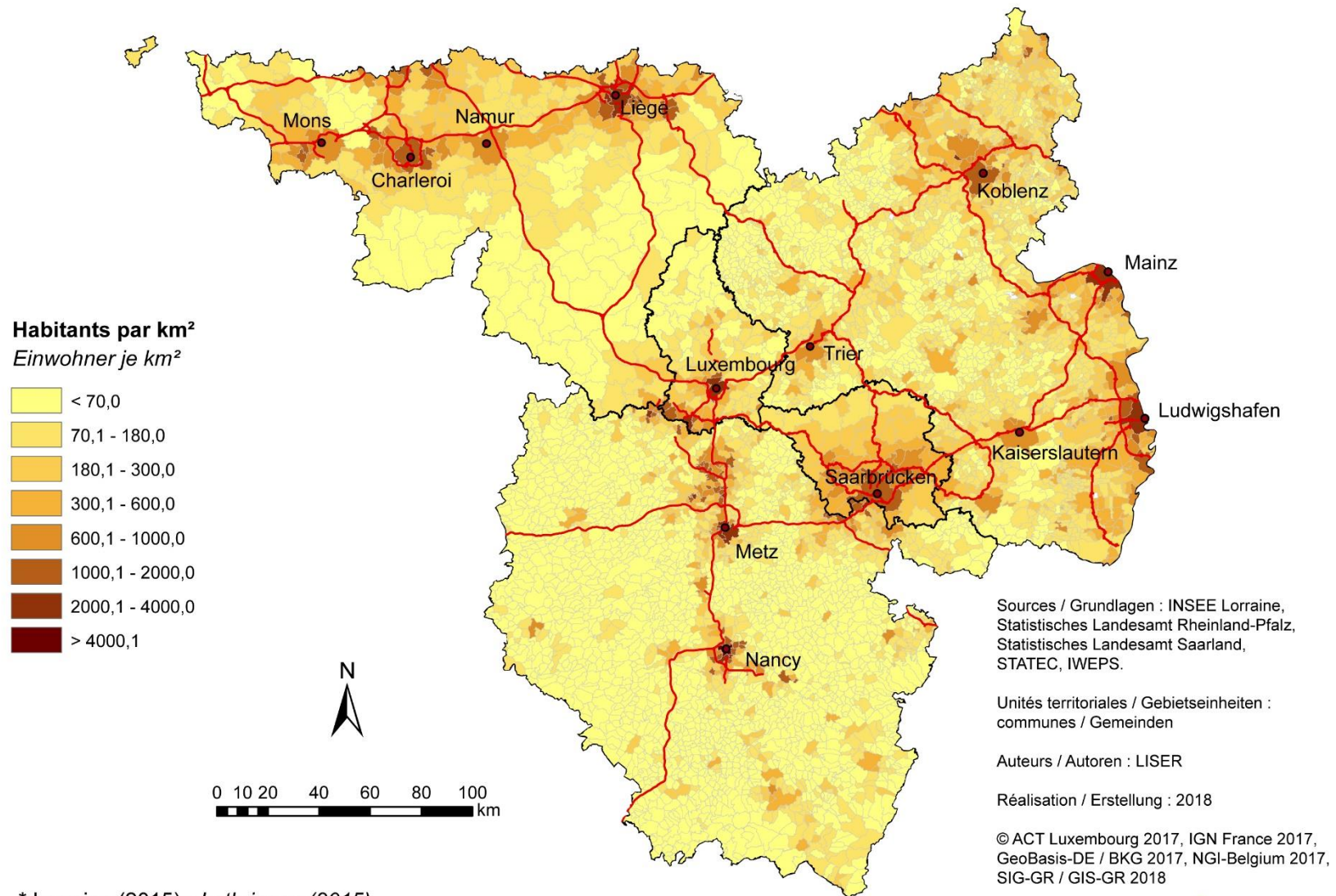
La densité de population moyenne de la Grande Région est de 177 hab./km², un chiffre supérieur à la moyenne européenne (114 hab./km²). La grande majorité du territoire, constituée d'espaces ruraux, forestiers ou de zones de montagnes, a une densité inférieure à 70 hab./km². Les densités de population moyennes et fortes (supérieures à 400 hab./km²) révèlent quant à elles un réseau maillé de petites villes et la présence des pôles urbains avec leurs extensions vers les périphéries proches. La Grande Région compte une douzaine d'agglomérations de plus de 100 000 habitants. A l'échelle de l'Europe, la Grande Région se positionne au cœur de la dorsale européenne, un espace densément peuplé et fortement urbanisé qui s'étend approximativement de Londres à Milan. Néanmoins, elle se trouve plutôt dans une situation périphérique, en marge

des zones métropolitaines les plus dynamiques en termes de poids politique, économique et culturel.

D'un point de vue morphologique, la carte dévoile la structure spatiale polycentrique de la Grande Région, caractérisée par de forts contrastes. D'une part, certains territoires possèdent un caractère rural affirmé (les Ardennes belges et luxembourgeoises, l'Eifel, les Vosges) et d'autre part, quatre principaux ensembles urbains apparaissent : l'espace oriental rhéno-palatin (Ludwigshafen, Mayence et Coblenze), le corridor urbain wallon (de Mons à Liège), l'espace Sarre-Moselle Est composé de la Sarre et des espaces frontaliers lorrains de Sarreguemines et Forbach, et enfin l'espace métropolitain Lorraine-Luxembourg structuré autour du sillon lorrain (Nancy-Metz-Thionville) et du Luxembourg - l'arrondissement d'Arlon et l'aire urbaine de Trèves étant également associés. Cette fragmentation urbaine pose

la question de l'articulation et des interrelations entre ces différents espaces de vie. Si les deux premiers ensembles urbains sont polarisés respectivement vers la région métropolitaine de Bruxelles et les métropoles rhénanes, seuls les deux derniers ensembles urbains possèdent une dimension transfrontalière. Celle-ci est d'ailleurs mise en lumière par les interactions fonctionnelles existantes de part et d'autre de la frontière, notamment dans le domaine du travail frontalier (voir les cahiers n°2 et n°3). Cependant, ces deux aires urbaines ne possèdent ni une masse critique suffisante, ni un poids économique leur permettant de s'affirmer en tant que métropoles de premier plan à l'échelle européenne. Pour pallier ce manque d'envergure internationale, dès 2008, le projet politique *Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière* (RMPT) s'est façonné.

Densité de la population en 2016* - Bevölkerungsdichte in 2016*



* Lorraine (2015) - Lothringen (2015)

Des évolutions démographiques contrastées en Grande Région

Le deuxième indicateur pris en compte dans l'analyse démographique est le taux de croissance annuel moyen de la population. En 2016, la Grande Région comptait 11,6 millions de personnes, soit 2,4 % de la population de l'UE. Depuis 2000, la progression du nombre d'habitants a été relativement faible, avec un gain d'environ 400 000 personnes ; ce qui représente une hausse de 3,3 %. Dans le même temps, la population européenne progressait de 4,7 %, soit une augmentation de plus de 23 millions de personnes.

L'analyse statistique du taux de croissance annuel moyen de la population dans la Grande Région présente de prime abord des tendances démographiques très inégales selon les composantes régionales. Une distinction apparaît clairement sur la carte entre les territoires qui ont gagné des habitants (teintes rouges) et ceux qui en ont perdu (teintes bleues).

Le Luxembourg et ses marges frontalières, de même qu'une large partie de la Wallonie ont connu une forte croissance démographique entre 2000 et 2016. La population du Grand-Duché s'est accrue de

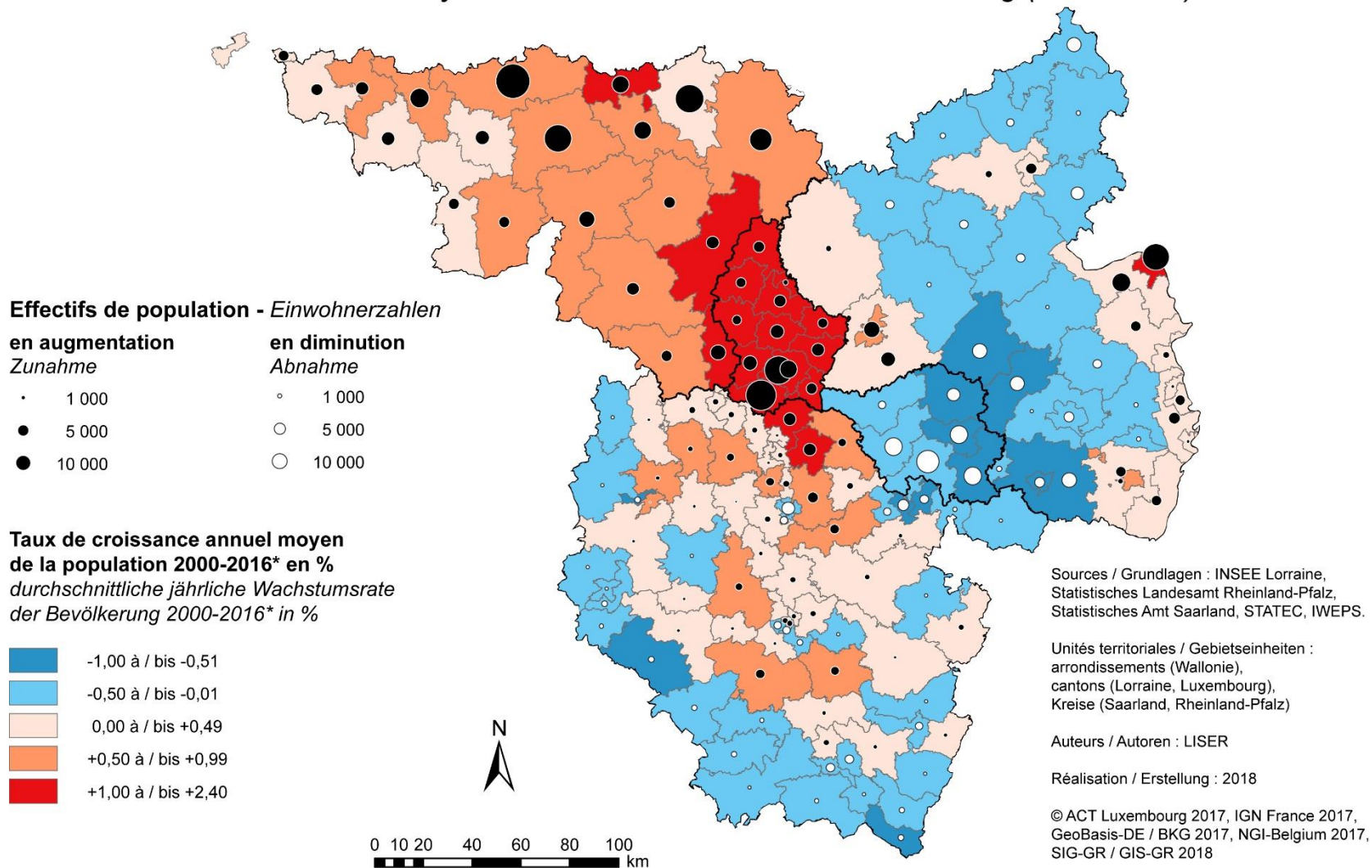
138 665 nouveaux résidents, avec un taux de croissance annuel moyen de près de 2 %. Comparé au 0,31 % de croissance annuelle moyenne à l'échelle de l'UE, la progression est exceptionnelle pour un pays européen. A un niveau plus local, l'arrondissement de Nivelles (+ 49 417 habitants) et les cantons de Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette (respectivement + 37 146 et + 34 557) sont les territoires qui ont vu leur population croître le plus fortement à la fois en valeurs absolues et relatives. L'attractivité économique de l'aire métropolitaine du Luxembourg, mais également celle des grands espaces urbains situés au voisinage de la Grande Région (Bruxelles ou Francfort) constitue un facteur explicatif à cette croissance démographique localisée. Profitant de la proximité spatiale des espaces métropolitains, ces territoires périphériques ont un solde migratoire largement excédentaire, mais pas uniquement, puisque le solde naturel y est également positif.

A l'inverse, dans la plupart des territoires de Rhénanie-Palatinat et de Sarre, mais aussi dans les départements des Vosges et de la Meuse, la population a diminué sur cette même période. Bien que ces résultats puissent s'expliquer par un non

renouvellement naturel que l'immigration ne parvient pas à compenser, les situations ne sont pas les mêmes : les Länder allemands voient leur population décroître alors même qu'ils ont connu une croissance économique portée par les pôles urbains rhénans, avec notamment plus de 17 000 emplois créés entre 2000 et 2017 en Rhénanie-Palatinat (source : Eurostat). Dans les autres territoires, la décroissance peut s'expliquer par un développement économique plus limité et par la délocalisation des entreprises. Ce déclin démographique constitue une tendance structurelle qui a débuté dans les années 1990.

L'analyse révèle la grande hétérogénéité des dynamiques démographiques au sein de la Grande Région. Elle met en lumière des différences fortes entre les territoires qui la composent. Cependant, certains territoires frontaliers - comme les arrondissements wallons d'Arlon, Bastogne et Waremme ou les cantons lorrains de Metzervisse et Yutz - tendent à s'émanciper de leurs contextes nationaux ou régionaux et suivent davantage les dynamiques démographiques des pôles urbains voisins, plus attractifs économiquement (comme Luxembourg ou Bruxelles).

Taux de croissance annuel moyen de la population (2000-2016)* **Durchschnittliche jährliche Wachstumsrate der Bevölkerung (2000-2016)***



* Lorraine (1999-2015) - Lothringen (1999-2015)

Un recul de la population jeune en Grande Région

La question des jeunes est abordée dans ce cahier sous l'angle de la démographie (les jeunes étant ici définis comme les individus âgés de moins de 20 ans) - et non sous l'angle de la qualification ou de l'insertion professionnelle - dans l'optique de mieux comprendre la structuration de la population au sein de l'espace grand-régional, mais aussi afin de mieux appréhender les enjeux sociétaux futurs.

En Europe, la tendance générale est à une baisse de la population âgée de moins de 20 ans. Durant les dix dernières années, cette tranche de la population a décru de plus de 2,2 millions de personnes, alors que dans le même temps la population totale a augmenté de près de 11 millions d'habitants (données Eurostat).

Au sein de la Grande Région, la dynamique est similaire. Le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans a diminué de plus de 7 % entre 2000 et 2016, soit une perte de plus de 200 000 personnes. En outre, la part de la population jeune y a également baissé, passant de 24 % de la population totale en 2000 à 21 % en 2016 (valeur identique à la moyenne européenne). Ce dernier phénomène s'observe d'ailleurs

dans tous les territoires de la Grande Région, même si des dynamiques distinctes sont néanmoins identifiables entre les espaces régionaux. La Wallonie et le Luxembourg sont les deux seuls territoires où la population de moins de 20 ans a cru entre 2000 et 2016, de manière plutôt modérée en Wallonie (+ 2 %, soit une augmentation de 16 272 individus) et de manière beaucoup plus marquée au Luxembourg (+ 20 %, soit plus de 21 291 personnes). Les autres régions sont caractérisées par une très forte décroissance de la population des jeunes entre 2000 et 2016 : - 9 % en Lorraine (correspondant à une baisse en valeur absolue de 67 338 personnes), - 14 % en Rhénanie-Palatinat (équivalent à une diminution de 130 593 personnes) et - 22 % en Sarre (soit une perte de 48 077 personnes).

Une répartition spatiale inégale des moins de 20 ans

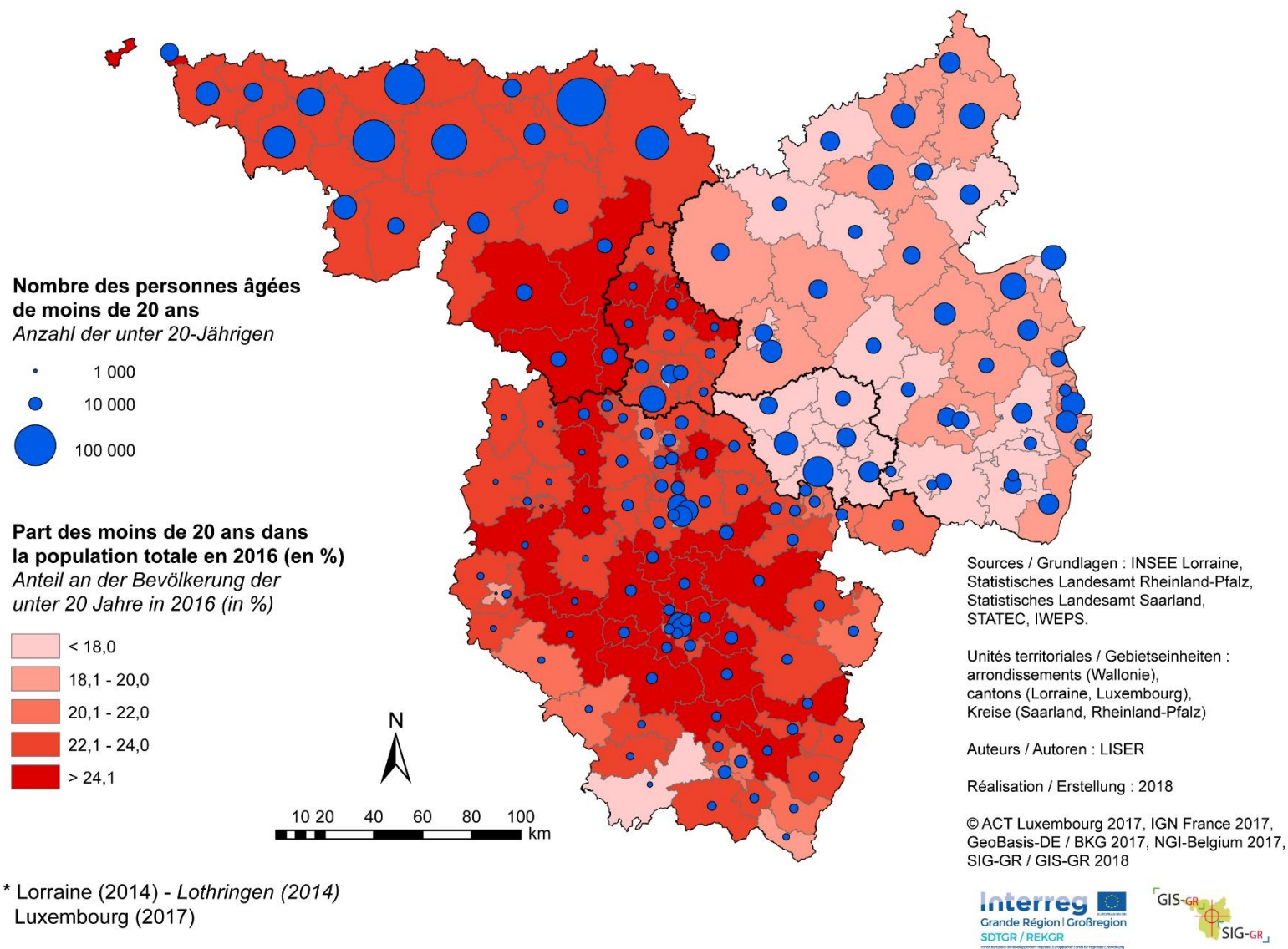
En 2016, la Grande Région comptait environ 2,5 millions d'individus appartenant à cette tranche d'âge. Cette frange de la population se répartit comme suit dans les cinq territoires de la Grande Région : 843 878 jeunes pour la Wallonie, 128 145 pour le Luxembourg, 645 755 pour

la Lorraine, 747 204 pour la Rhénanie-Palatinat et 165 211 pour la Sarre.

Cette distribution spatiale des jeunes au sein de la Grande Région met cependant en lumière des clivages quand elle est appréhendée de manière relative. En effet, une forte divergence apparaît entre les deux Länder allemands et le reste de la Grande Région. Alors que la Rhénanie-Palatinat et la Sarre ont une part de jeunes correspondant environ à 18 % de leur population, ce taux est nettement plus élevé au Luxembourg (22,5 %), en Lorraine (22,8 %) et en Wallonie (23,4 %). Cette situation s'explique en partie par le taux de natalité, qui est relativement faible dans les deux Länder ($\approx 8\%$) et plutôt fort dans les trois autres territoires ($> 10\%$, un taux légèrement supérieur à la moyenne européenne). Au vu de ces résultats, le principal risque concerne un dépeuplement à terme de certains territoires, c'est-à-dire un non-renouvellement des générations non compensé par l'immigration.

Autre observation, à une échelle spatiale plus grande, la carte révèle que les populations jeunes ne se concentrent pas dans les pôles urbains, mais dans les couronnes périurbaines (notamment transfrontalières) des agglomérations lorraines, luxembourgeoises et belges.

Population âgée de moins de 20 ans en 2016* - Bevölkerung unter 20 Jahre in 2016*



2) Vers un vieillissement structurel de la population

Comme déjà mise en lumière par l'Observatoire Interrégional du marché de l'emploi (OIE), la tendance démographique majeure de la Grande Région est le vieillissement de sa population. Le présent diagnostic territorial aborde cette thématique en analysant à la fois l'évolution et la répartition spatiale des populations âgées à une échelle plus fine ainsi que la capacité des territoires à prendre en charge ces populations.

Une part de plus en plus grande des personnes âgées de 65 ans et plus

Le vieillissement est devenu un phénomène majeur des sociétés occidentales qui s'explique à la fois par un allongement de l'espérance de vie et par un moindre renouvellement des générations, mais également par les générations nombreuses du *baby-boom* (1945-1975). La Grande Région ne fait pas exception, puisque la population âgée de 65 ans et plus a progressé de plus de 20 % entre 2000 et 2016, passant de 1,9 million de personnes à 2,3 millions. Cette croissance s'observe principalement au sein des aires urbaines. Mais à une échelle régionale, c'est en Rhénanie-Palatinat, en Sarre et en Wallonie que la population âgée de 65 ans et plus a le plus augmenté.

Cette évolution impacte également la structure démographique de la population, puisque la part des personnes âgées de 65 ans et plus dans la population totale a progressé sur cette même période. De 16,6 % en 2000, elle représente en 2016

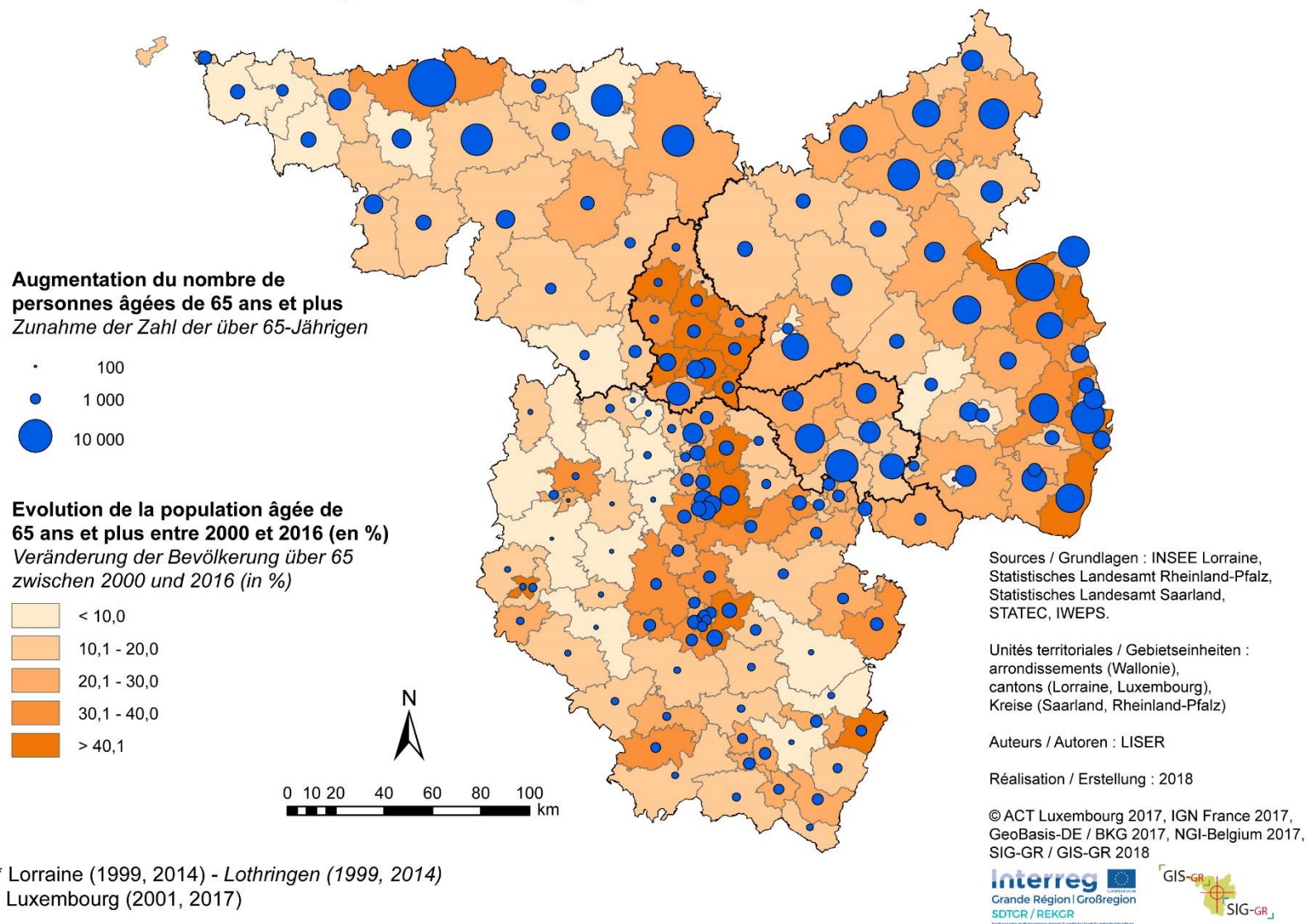
19,2 % de la population totale. Actuellement, près d'une personne sur cinq en Grande Région a 65 ans et plus. En valeur absolue, les territoires où leur nombre est le plus important se trouvent en Wallonie, en Rhénanie-Palatinat et en Sarre. Mais en valeur relative, la part de la population âgée n'a pas la même ampleur selon les endroits. D'un côté, Luxembourg, le sillon lorrain (la partie orientale de Thionville et Metz et la partie occidentale de Nancy) et les deux arrondissements belges d'Arlon et de Bastogne ont une part relativement faible de population senior, avec des valeurs inférieures à 16 % de la population totale. De l'autre côté, dans la plupart des territoires de la Rhénanie-Palatinat, de la Sarre, de la Meuse et des Vosges, la part des 65 ans et plus est supérieure à 22 %.

L'accroissement de la population senior pose la question de sa prise en charge par la société. L'indicateur du taux de dépendance économique des personnes âgées permet ainsi d'appréhender le poids relatif du nombre de personnes en âge

d'être en retraite ou susceptible de l'être à court terme (population de plus de 65 ans) par rapport au nombre de personnes en âge de travailler (20-64 ans). Bien qu'au niveau national, il existe des systèmes de péréquation fiscale permettant de minimiser l'impact pour les territoires ayant une population particulièrement âgée, un tel indicateur fournit une image du degré de dépendance de la population âgée par rapport à la population active. La carte produite montre une forte disparité entre les territoires. En toute logique, là où la population totale diminue et où la part de population senior est forte (Vosges, Meuse, Rhénanie-Palatinat et Sarre), le taux de dépendance est élevé, généralement supérieur à 40 %, et révèle une certaine vulnérabilité en matière d'équilibre démographique. A l'inverse, au Luxembourg et au sein des agglomérations nancéenne et messine, ce taux est relativement bas (inférieur à 20 %), mettant en lumière la forte proportion de population en âge de travailler pour soutenir économiquement les populations seniors.

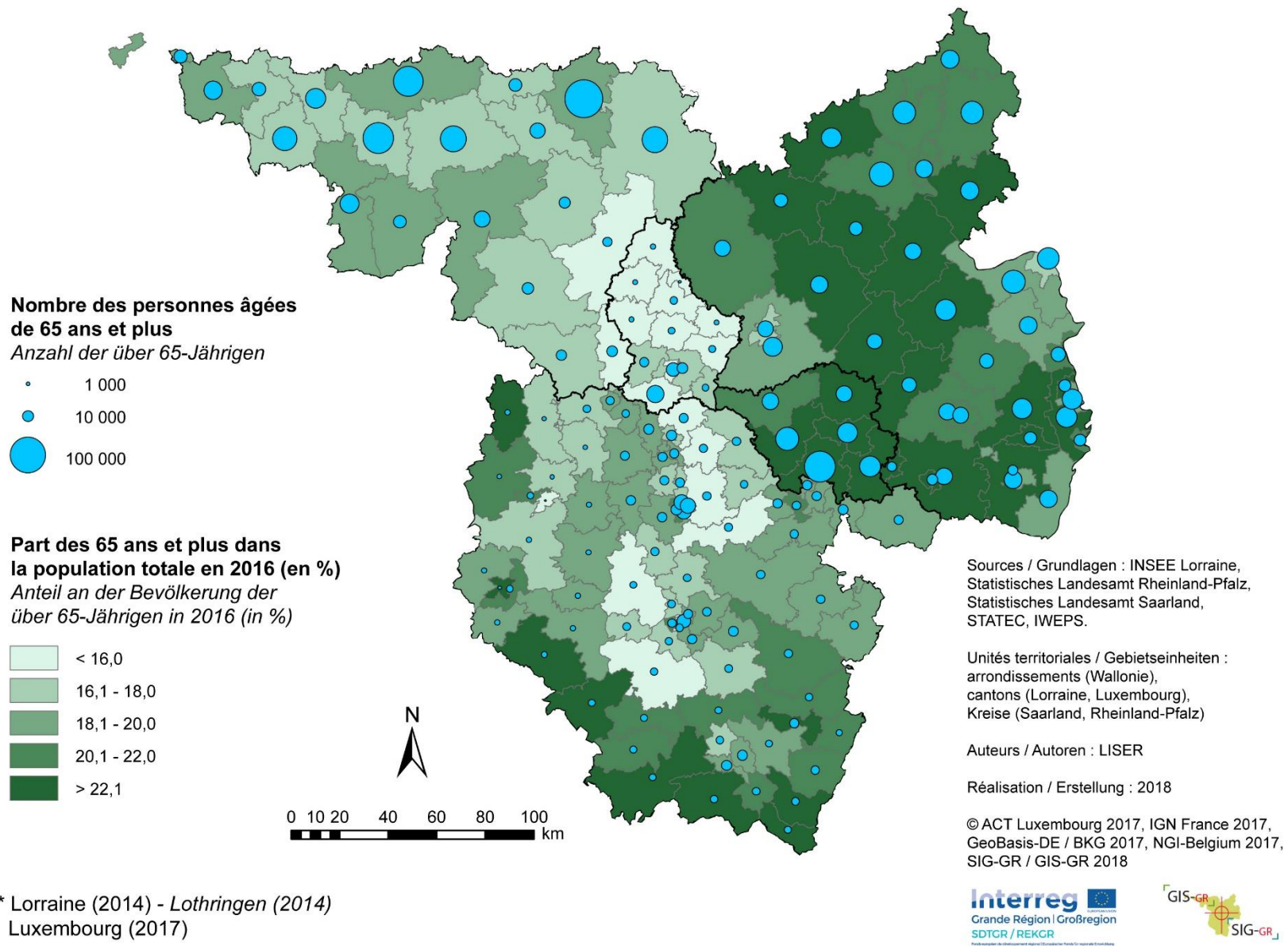
Evolution de la population âgée de 65 ans et plus entre 2000 et 2016*

Veränderung der Bevölkerung über 65 Jahre zwischen 2000 und 2016*



* Lorraine (1999, 2014) - Lothringen (1999, 2014)
Luxembourg (2001, 2017)

Population âgée de 65 ans et plus en 2016* - Bevölkerung über 65 Jahre in 2016*



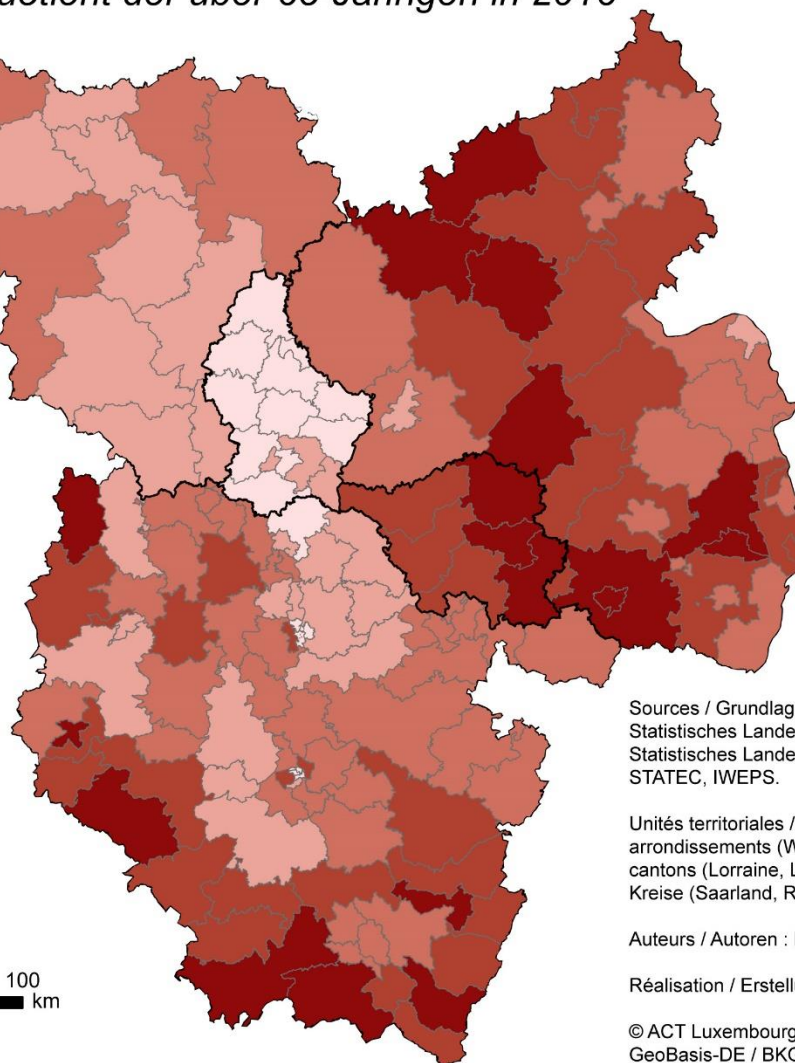
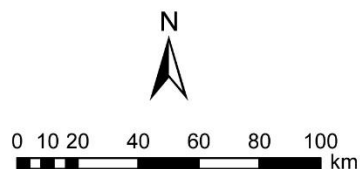
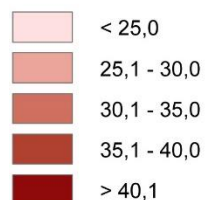
* Lorraine (2014) - Lothringen (2014)
Luxembourg (2017)

Taux de dépendance économique des personnes âgées en 2016*

*Altenquotient der über 65-Jährigen in 2016**

Rapport entre le nombre de personnes âgées (65 ans et plus) et le nombre de personnes en âge de travailler (20-64 ans) en 2016 (en %)

Raten zwischen der Anzahl der älteren Menschen (über 65) und der Anzahl der Personen im erwerbsfähigen Alter (20-64) im Jahr 2016 (in %)



Sources / Grundlagen : INSEE Lorraine, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Statistisches Landesamt Saarland, STATEC, IWEPS.

Unités territoriales / Gebietseinheiten : arrondissements (Wallonie), cantons (Lorraine, Luxembourg), Kreise (Saarland, Rheinland-Pfalz)

Auteurs / Autoren : LISER

Réalisation / Erstellung : 2018

© ACT Luxembourg 2017, IGN France 2017, GeoBasis-DE / BKG 2017, NGI-Belgium 2017, SIG-GR / GIS-GR 2018

Interreg
Grande Région | Großregion
SDTCR / REKCR
Le développement régional par la coopération transfrontalière



* Lorraine (2014) - Lothringen (2014)
Luxembourg (2017)

Quelle prise en charge du quatrième âge ?

Les projections démographiques prévoient une augmentation de près de 40 % de la population âgée de plus de 65 ans d'ici 2050 (soit +900 000 personnes), les plus de 65 ans représenteraient alors 25 % de la population totale, soit 1 personne sur 4. Le vieillissement attendu de la population en Grande Région va ainsi impliquer une amplification des coûts liés à la dépendance des personnes âgées (services de santé, pensions de retraite) qui seront particulièrement lourds à porter pour le secteur public.

Du point de vue de l'aménagement du territoire, le vieillissement de la population pose notamment la question de l'implantation de structures d'accueil pour personnes âgées. A travers l'indicateur du taux d'équipement en places d'hébergement pour personnes âgées de 80 ans et plus, il est possible d'estimer la capacité et les besoins en matière d'accueil des personnes âgées selon les territoires. Néanmoins, le taux d'équipement mesuré n'est pas exactement comparable d'un territoire à un autre et doit être analysé avec précaution, du fait (i) des différentes manières de prendre en charge les soins ou l'hébergement pour personnes âgées (à domicile, dans des appartements spécialisés ou des établissements de soins),

(ii) des différences nationales dans cette prise en charge en Allemagne (Pflegeheime), en Belgique (maison de repos et/ou de soins), en France (EHPAD, maisons de retraite) et au Luxembourg (centres intégrés, maisons de soins), et également (iii) de la temporalité variable des places de soins (temporaire ou de longue durée) ou des aides sociales allouées pour permettre aux familles d'accueillir dans leur logement les personnes âgées.

La carte du taux d'équipement en places d'hébergement pour personnes âgées en 2015 met en lumière de fortes différences entre les territoires de la Grande Région. La Wallonie et le Luxembourg apparaissent comme les territoires possédant la plus grande capacité d'hébergement pour personnes âgées (alors que ces territoires ont la part la plus faible de personnes âgées). Plus spécifiquement, le canton de Vianden et l'arrondissement de Mouscron ont les meilleurs taux d'équipement, avec des scores supérieurs à 700 places pour 1 000 personnes âgées de plus de 80 ans. Cette prédominance en équipement des territoires belges et luxembourgeois s'explique par la petite taille démographique des unités territoriales et la présence de nombreuses infrastructures. A l'inverse, certains territoires semblent

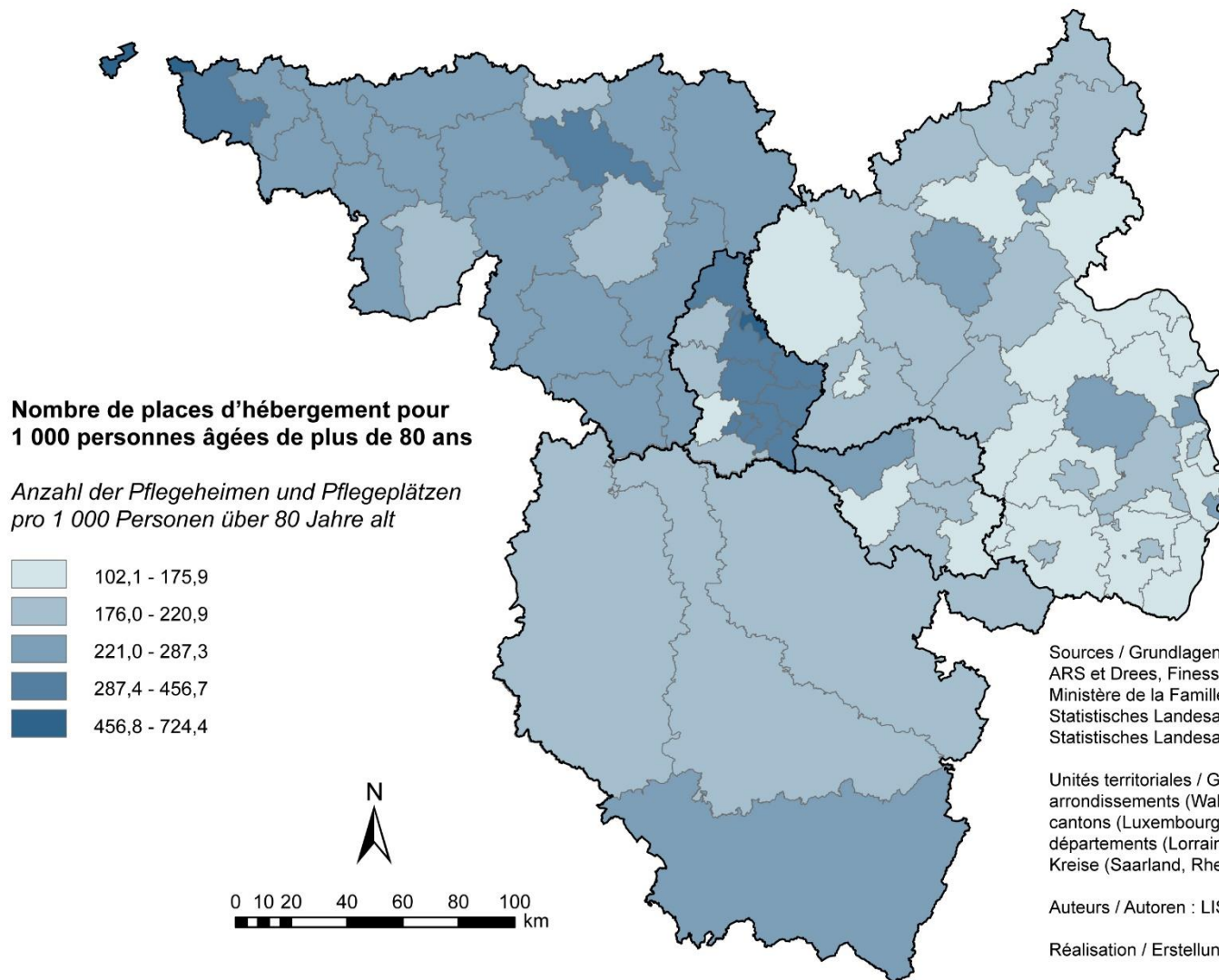
sous-équipés, principalement en Rhénanie-Palatinat et en Sarre, où l'on observe des valeurs inférieures à 150 places pour 1 000 personnes. Dans une moindre mesure, la Moselle et la Meuse ont des scores inférieurs à 200 places.

En France et en Allemagne, il existe un énorme déséquilibre entre l'offre et la demande, source de préoccupation. Dans ces deux pays, les tarifs pratiqués par les maisons de retraite sont en constante augmentation et les places disponibles se font de plus en plus rares. La tendance au vieillissement de la population va induire une hausse du nombre de personnes âgées dépendantes – certains experts estiment que ce nombre devrait doubler d'ici 2050. De fait, les systèmes de prise en charge des personnes dépendantes pourraient exploser. A terme, l'ensemble des territoires de la Grande Région, y compris la Wallonie et le Luxembourg, devrait rencontrer les mêmes difficultés, à savoir un manque de places, une hausse des tarifs et une difficulté à financer la dépendance.

Pour pallier cette situation, la solution envisagée dans les stratégies territoriales des différents partenaires de la Grande Région est de développer et favoriser la prise en charge et l'accompagnement des personnes dépendantes à domicile.

Taux d'équipement en places d'hébergement pour personnes âgées en 2015*

*Quote an Pflegeheimen und Pflegeplätzen für ältere Menschen in 2015**



* Wallonie (2017) - Wallonien (2017)
Luxembourg (2016)

© ACT Luxembourg 2017, IGN France 2017,
GeoBasis-DE / BKG 2017, NGI-Belgium 2017,
SIG-GR / GIS-GR 2018

Interreg 
Grande Région | Großregion
SDTGR / REKGR
Fonds européen de développement régional / Europäische Regionalentwicklung



3) Une population active en pleine mutation

Malgré une croissance démographique plutôt faible par rapport à la moyenne européenne, la Grande Région connaît depuis les années 2000 une augmentation du nombre d'emplois. Quel est l'impact d'une telle dynamique sur la structure de la population active et sur le chômage ? Quelles sont les évolutions observées et les différences existantes entre les territoires de la Grande Région ?

Une croissance ténue de la population en âge de travailler

La tendance générale en Europe est à une augmentation de la population en âge de travailler (calculée dans ce cahier en prenant la tranche d'âge des 20-64 ans). Entre 2001 et 2016, cette population a crû de 2,85 % (soit une augmentation de plus de 9 millions de personnes). En Grande Région, la situation est similaire, avec une évolution positive des 20-64 ans (+ 3,15 %).

A une échelle plus fine, l'analyse de la carte sur l'évolution des populations en âge de travailler entre 2000 et 2016 révèle des résultats semblables à la carte du taux d'accroissement annuel moyen. En effet, deux types d'espaces se distinguent au sein de la Grande Région : ceux qui connaissent une augmentation de leur population en âge de travailler (notamment dans les cantons de Luxembourg et Esch-sur-Alzette, les arrondissements de Nivelles et de Namur, et le Landkreis de Mayence où l'on dénombre plus de 20 000 personnes

supplémentaires au sein de ces unités territoriales), et ceux qui voient une diminution de cette population (à l'instar de la Sarre).

Le Luxembourg et, dans une moindre mesure, la Wallonie ont eu une croissance importante de leur population âgée de 20 à 64 ans, à la fois en valeur absolue (respectivement + 105 000 et + 164 000) et en valeur relative (+ 40 % et + 4 %). Les Länder allemands ont connu, de manière globale sur leur territoire, une baisse marquée de la population en âge de travailler depuis les années 2000 (- 50 000 personnes pour la Sarre, - 130 000 pour la Rhénanie-Palatinat) en raison du vieillissement de leur population et d'une diminution de la population âgée de moins de 20 ans (voir les parties précédentes de ce cahier). Quant à la Lorraine, la situation est plus contrastée. Une opposition apparaît entre le sillon lorrain et la zone frontalière nord, où l'évolution est plutôt positive, et les espaces ruraux périphériques, principalement en Meuse et

dans les Vosges, où l'évolution est plutôt négative.

Avec 6,9 millions de personnes âgées entre 20 et 64 ans en 2016, la Grande Région présente globalement une part de la population en âge de travailler équivalente à la moyenne européenne : 59,6 % de la population totale. On observe néanmoins des différences entre les territoires de la Grande Région.

Au Luxembourg, la part importante de la population en âge de travailler (63,4 %) est liée à la forte attractivité économique du pays, notamment en termes de création d'emploi. Dans les cas de la Rhénanie-Palatinat et de la Sarre (60,9 % dans les deux Länder), cette part élevée est due à la baisse de la natalité et du nombre de jeunes combinée à la hausse du nombre de personnes âgées. Dans les cas lorrain (58,1 %) et wallon (59 %), la part relative mesurée est moins élevée et s'explique par une plus forte proportion des populations jeunes au sein de ces territoires.

Secteurs d'activités, qualifications et catégories socio-professionnelles

A l'échelle de la Grande Région, la population active travaille en majorité dans les secteurs des services et de la construction dont les emplois ne cessent de croître. A l'inverse, les emplois industriels sont plutôt sur le déclin. Malgré ces grandes tendances, des différences s'observent entre les régions.

Le Luxembourg se distingue par le poids des emplois dans les services marchands (58,7 %) et la construction (10,7 %). Cette situation reflète l'essor des emplois métropolitains supérieurs au sein du Grand-Duché, ainsi que sa forte croissance urbaine. La Sarre et la Rhénanie-Palatinat se singularisent par le poids toujours important des emplois dans l'industrie (23,4 % et 21,3 %). Enfin, la Lorraine et la Wallonie ont une part plutôt élevée des emplois dans les services non-marchands (38 % et 39,7 %).

Malgré ces évolutions indiquant la transition vers une économie de services et une dynamique de métropolisation, la majorité des actifs relèvent toujours des employés et ouvriers, notamment en Lorraine et en Rhénanie-Palatinat (voir tableau). La part des cadres et des chefs d'entreprises est bien plus élevée au Luxembourg et en Wallonie qu'au sein des

autres territoires de la Grande Région. En 2015, 86 % des actifs en emploi âgés de 25 à 64 ans ont un diplôme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ce niveau est considéré comme constituant la qualification minimale dans le contexte d'une économie de la connaissance. En outre, moins de 35 % des actifs de la Grande Région sont diplômés du supérieur.

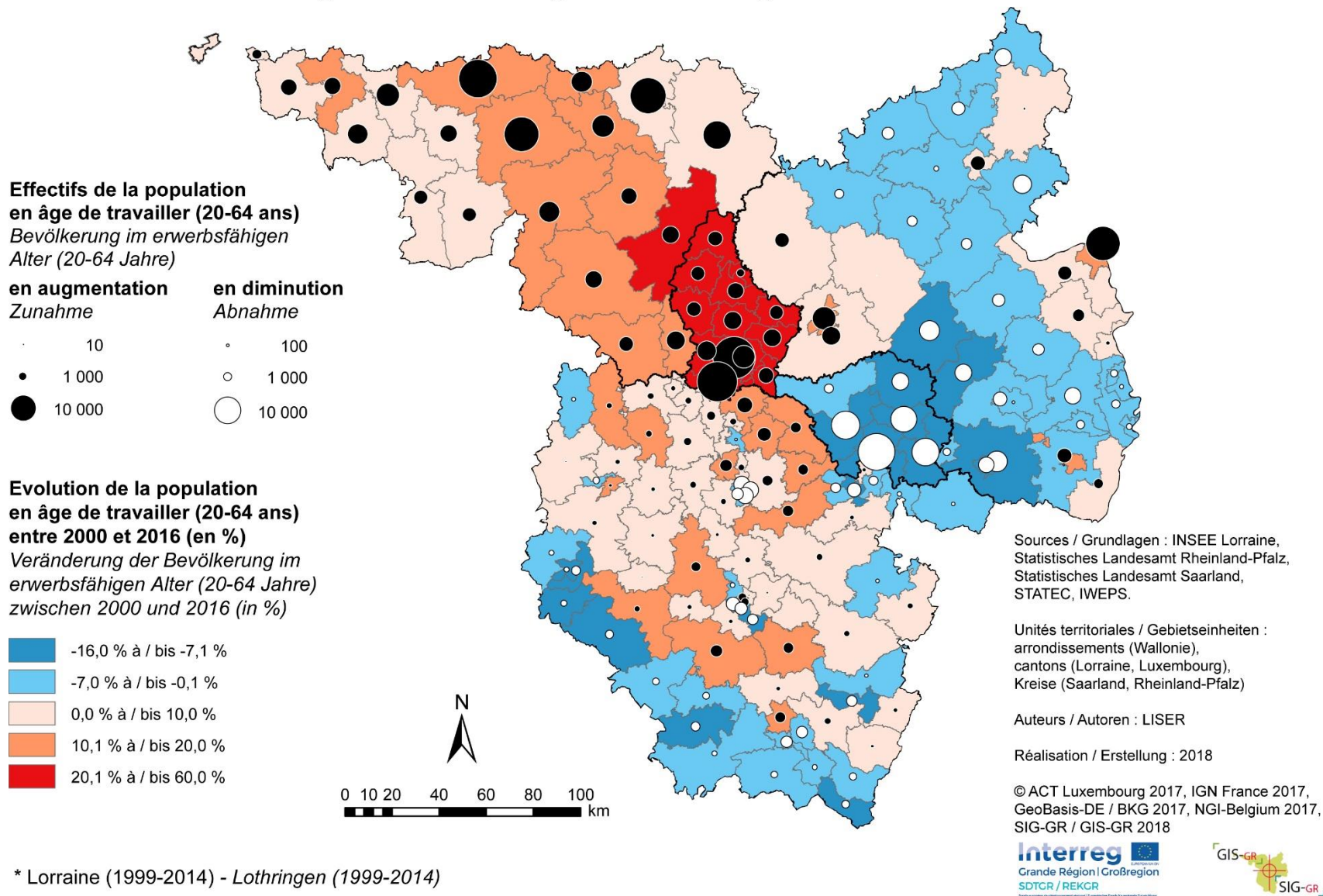
Les catégories socio-professionnelles des actifs de la Grande Région

Versants	Catégories socio-professionnelle	Effectifs	Part (en%)	% en 2000 *	Evolution depuis 2000 *
Luxembourg (données 2011)	Agriculture	4 178	2,2	2,7	-7,5
	Cadres et chefs d'entreprises	57 297	30,0	21,6	58,4
	Professions intermédiaires	52 870	27,7	35,7	-11,5
	Employés et ouvriers	76 734	40,2	40,0	14,6
Rhénanie-Palatinat (données 2017)	Agriculture	8 845	0,6	Données indisponibles	
	Cadres et chefs d'entreprises	176 081	12,7		
	Professions intermédiaires	520 830	37,7		
	Employés et ouvriers	675 657	48,9		
Sarre (données 2017)	Agriculture	1 902	0,5	Données indisponibles	
	Cadres et chefs d'entreprises	44 445	11,6		
	Professions intermédiaires	139 071	36,4		
	Employés et ouvriers	196 829	51,5		
Wallonie (données 2016)	Agriculture	25 811	1,9	Données indisponibles	
	Cadres et chefs d'entreprises	428 806	32,1		
	Professions intermédiaires	326 445	24,4		
	Employés et ouvriers	555 848	41,6		
Lorraine (données 2014)	Agriculture	11 451	1,1	1,6	-27,2
	Cadres et chefs d'entreprises	174 424	16,4	13,9	27,0
	Professions intermédiaires	257 958	24,2	21,4	21,8
	Employés et ouvriers	622 277	58,4	63,2	-0,6

Sources : INSEE Lorraine, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Statistisches Landesamt Saarland, STATEC, IWEPS, 2018. [* 2001 pour Luxembourg, 1999 pour la Lorraine]

Notes : Les données sont basées sur des classifications différentes selon les régions : « Klassifikation der Berufe » (KldB) pour l'Allemagne et Catégories socioprofessionnelles (CSP) pour les autres pays.

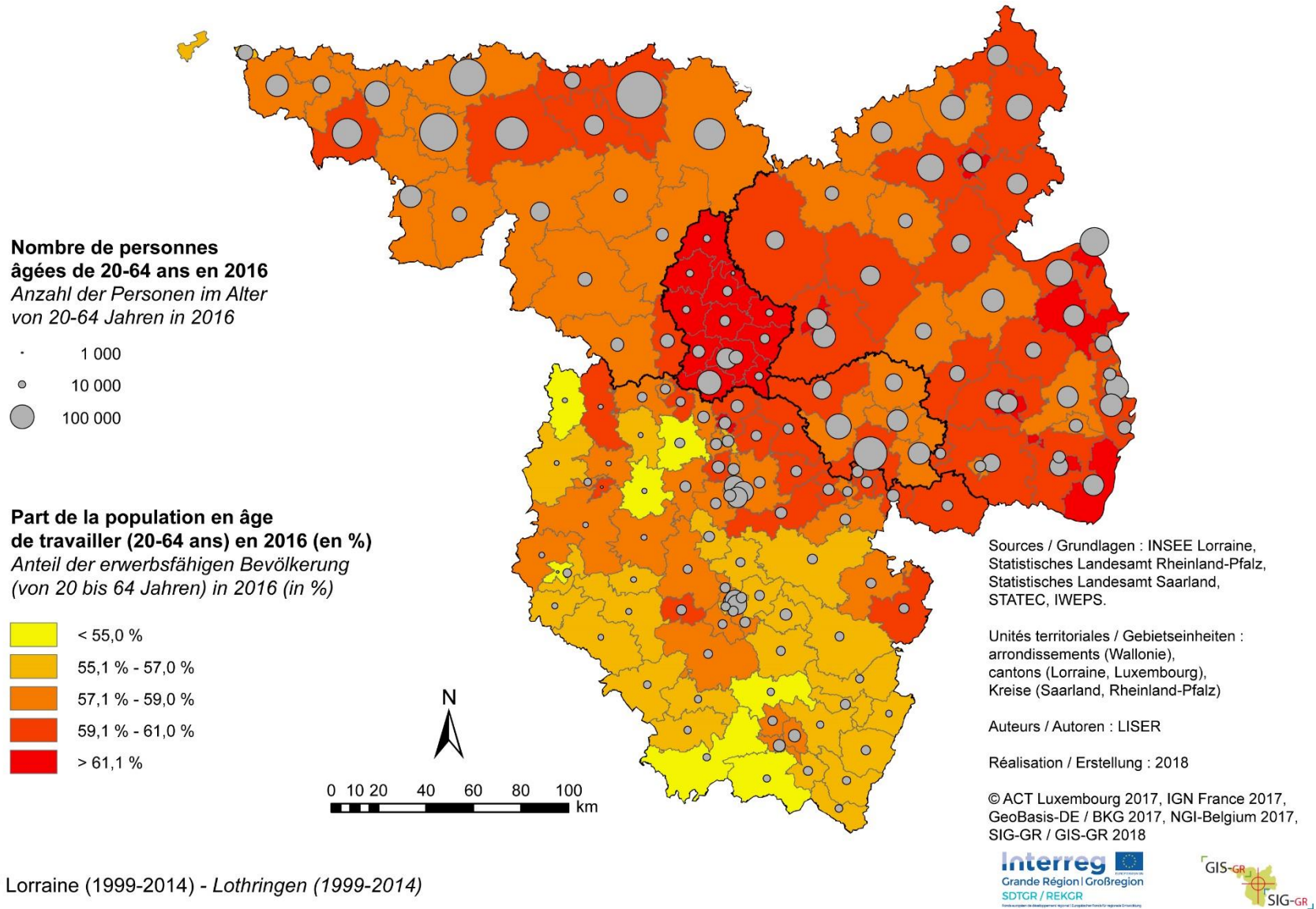
Evolution de la population en âge de travailler entre 2000 et 2016* *Veränderung der erwerbsfähigen Bevölkerung zwischen 2000 und 2016**



* Lorraine (1999-2014) - Lothringen (1999-2014)

Part de la population en âge de travailler (20-64 ans) en 2016*

Anteil der erwerbsfähigen Bevölkerung (20-64 Jahre) in 2016*



* Lorraine (1999-2014) - Lothringen (1999-2014)

Des situations territoriales asymétriques face au chômage

Le taux de chômage, au sens du Bureau International du Travail (BIT)¹, s'élève à 7,9 % dans la Grande Région en 2016, représentant un effectif de 544 975 personnes. Ce taux est nettement en deçà de la moyenne européenne (9,4 %), et en baisse de 2 points depuis 2005. Le chômage est un indicateur crucial de la situation sociale des territoires, car il traduit l'inadéquation entre les besoins d'une économie régionale et la main d'œuvre disponible. Il constitue ainsi un révélateur de la fragilité du tissu économique ou au contraire de son dynamisme.

L'analyse du taux de chômage en 2016 met en évidence des différences nationales assez marquées au sein de la Grande Région, soulignant par là même l'effet structurant des frontières nationales. En Rhénanie-Palatinat, le taux de chômage est relativement faible (4,8 %), alors qu'en Sarre, bien que cette région ait connu des problèmes économiques et sociaux liés à la restructuration de ses industries (charbon et minerai de fer) à la fin du siècle dernier,

son taux de chômage reste modéré (6,7 %). L'une des raisons de ce faible taux résulte de la situation démographique peu dynamique de ces régions, qui entraîne une faible pression sur le marché du travail. Au Luxembourg, le taux mesuré en mai 2018 s'élève à 5,6 %, illustrant ainsi la situation économique plutôt favorable du pays. La Wallonie et la Lorraine sont particulièrement touchées par le phénomène du chômage, tant de manière relative (respectivement 10,6 % et 12,1 % de demandeurs d'emploi) qu'en valeur absolue (230 099 et 156 013 personnes). Une partie de ces deux régions reste fortement marquée par le déclin de l'emploi industriel, la dynamique de reconversion tardant à percer.

Les disparités au sein de chacun des territoires de la Grande Région sont toutefois moins marquées, même si les grandes villes (comme Metz, Nancy, Sarrebruck, Charleroi ou Ludwigshafen) tendent à présenter des taux plus forts que la moyenne régionale. Il peut s'agir des effets toujours vivaces de la désindustrialisation, comme le montrent les cas de Liège et Mons en Wallonie ou

encore des bassins sidérurgiques et houillers en Lorraine (Val de Fensch et Val de Rosselle notamment). Dans cette dernière région, les espaces en périphérie des grands pôles d'emplois messin et nancéen connaissent une situation néanmoins plus favorable. Il est à noter que malgré le dynamisme de son économie, certains territoires du Grand-Duché ont des taux supérieurs à 7 % (cantons d'Esch-sur-Alzette, de Diekirch ou de Wiltz).

Une évolution contrastée du chômage selon les versants de la Grande Région

Selon l'OIE, le taux de chômage dans la Grande Région a baissé de 2 points entre 2005 et 2015, passant de 10 % à 8 %. Sur la période d'étude (2000-2016), les résultats confirment cette tendance, qui se traduit par une diminution globale du nombre de demandeurs d'emploi (- 24 209 individus). A une échelle plus fine d'analyse, l'évolution du taux de chômage entre 2000 et 2016 met en lumière des divergences territoriales.

¹ La définition du chômage du BIT permet de réaliser des comparaisons internationales, au contraire des définitions nationales, qui

renvoient souvent à des dispositifs réglementaires propres. A l'échelle locale, les seules données disponibles correspondent

toutefois aux définitions nationales. A cette échelle, il convient donc d'être très prudent dans l'interprétation de ces résultats.

Les Länder allemands présentent tous deux une forte baisse (- 37 582 demandeurs d'emploi sur la période investiguée). Celle-ci découle à la fois d'une économie très dynamique et d'une mutation radicale des réglementations allemandes du marché du travail depuis 15 ans. A ce contexte fédéral, il faut ajouter une réduction localisée des populations en âge de travailler étant donné la démographie vieillissante.

Le Luxembourg a connu une hausse de son taux de chômage entre 2000 et 2014 (passant de 2,5 % à 7 %) avant d'enregistrer une baisse depuis lors. Cette situation s'explique par la vitalité de son économie et la dynamique de création des emplois (voir le cahier 3).

La tendance générale en Wallonie est à une hausse du nombre de demandeurs d'emplois (+ 11 794). Cependant, des dynamiques contradictoires sont observées. Les provinces du Hainaut et de Namur en Wallonie connaissent une dynamique assez favorable, avec une diminution du nombre de demandeurs d'emploi, alors que dans le reste de la

Wallonie, le taux de chômage demeure important et continue de croître légèrement par rapport à son niveau de 2000, surtout dans les arrondissements de Liège et Verviers.

En Lorraine, le chômage a crû entre 1999 et 2014. On dénombre 36 768 demandeurs d'emploi supplémentaires. Le taux de chômage a augmenté dans les deux principaux pôles urbains et, plus encore, dans les pôles industriels en dehors du sillon lorrain (Val de Rosselle, agglomération de Bar-le-Duc). La cause première de cette croissance provient des difficultés rencontrées par les entreprises industrielles à redynamiser leurs activités ; à cela s'ajoute le contexte de crise économique qui a amplifié cette tendance. Les forts taux de chômage de certains territoires s'expliquent aussi par les restructurations de l'armée, entraînant le départ de nombreux emplois (Metz, Commercy). La situation est plus favorable au sein des territoires résidentiels du nord de la Moselle, où la hausse du chômage reste contenue, parallèlement à une forte croissance démographique.

Particularités du chômage des hommes, des femmes et des jeunes

A l'échelle de la Grande Région, le taux de chômage des femmes (7,5 %) est inférieur à celui des hommes (8,3 %). L'écart est particulièrement fort en Sarre, en Lorraine et en Wallonie, où le chômage des hommes est particulièrement lié aux pertes d'emplois industriels. Inversement, au Luxembourg, le taux de chômage des femmes est beaucoup plus fort que celui des hommes (+ 1,2 point).

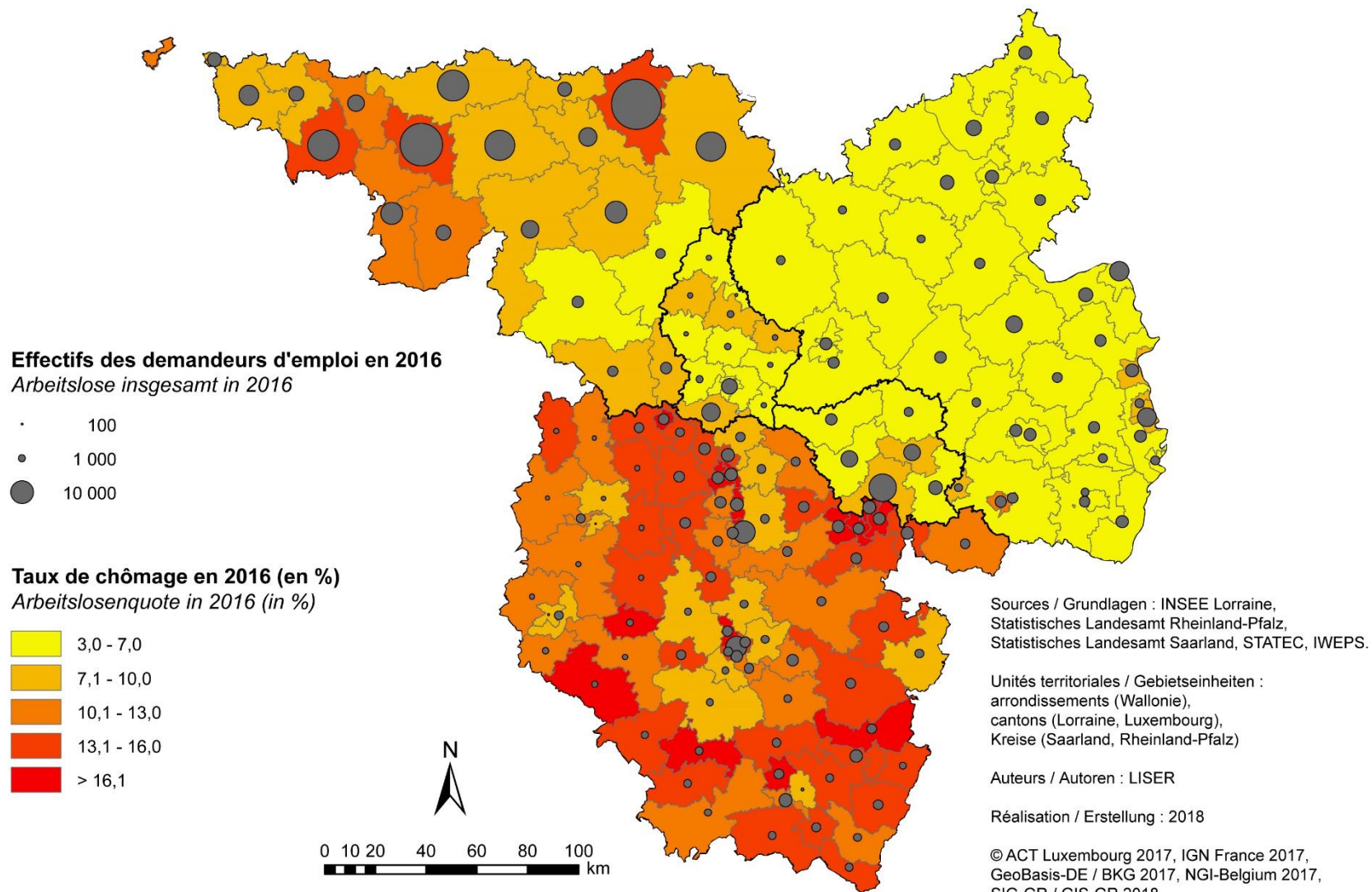
En 2015, le taux de chômage des jeunes actifs² (15-24 ans) atteint 19 % en Grande Région, supérieur à la moyenne européenne (14,8 % en 2017). Ce taux est particulièrement élevé en Wallonie (32,2 %), en Lorraine (29,1 %) ainsi qu'au Luxembourg (17,2 %). Dans ces trois territoires, ce taux est même en forte augmentation (entre + 3,6 points et + 5,2 points). Par contre, le chômage des jeunes actifs est plus faible en Rhénanie-Palatinat (7,4 % - Eurostat 2015) et en Sarre (10,1 % - Eurostat 2016) comparé au reste de la Grande Région.

² Le chômage des jeunes est délicat à interpréter et conduit généralement à des inexactitudes. Le score de 19 % en Grande Région ne veut pas dire que près d'un jeune sur

cinq est au chômage, puisque seuls les jeunes actifs sont comptabilisés dans le calcul de ce taux. En moyenne en Europe, 60 % des 15-24 ans sont scolarisés, et 40 % sont sur le marché

du travail. Ce sont donc uniquement 19 % des 40 % qui sont sans emploi en Grande Région, soit un peu plus de 7,6 % des 15-24 ans.

Taux de chômage en 2016* - Arbeitslosenquote in 2016*



* Lorraine (2014) - Lothringen (2014)

Evolution du taux de chômage entre 2000 et 2016*

Entwicklung der Arbeitslosenquote zwischen 2000 und 2016*

**Effectifs des demandeurs d'emploi
entre 2000 et 2016...**

*Zahl der Arbeitssuchenden
zwischen 2000 und 2016...*

**en augmentation
im Zunehmen**

• 10
• 100
● 1 000

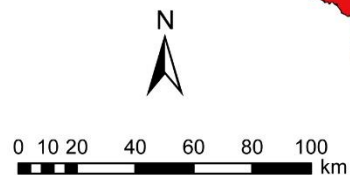
**en diminution
im schwindend**

• 10
○ 100
○ 1 000

**Evolution du taux de chômage entre
2000 et 2016 (en points de pourcentage)**

*Entwicklung der Arbeitslosenquote zwischen
2000 und 2016 (in Prozentpunkte)*

■ -4,6 à / bis -2,1
■ -2,0 à / bis -0,1
■ 0 à / bis 2,0
■ 2,1 à / bis 4,0
■ > 4,1



Sources / Grundlagen : INSEE Lorraine,
Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz,
Statistisches Landesamt Saarland, STATEC, IWEPS.

Unités territoriales / Gebietseinheiten :
arrondissements (Wallonie),
cantons (Lorraine, Luxembourg),
Kreise (Saarland, Rheinland-Pfalz)

Auteurs / Autoren : LISER

Réalisation / Erstellung : 2018

© ACT Luxembourg 2017, IGN France 2017,
GeoBasis-DE / BKG 2017, NGI-Belgium 2017,
SIG-GR / GIS-GR 2018

Interreg
Grande Région | Großregion
SDTCR / REKGR

GIS-GR
SIG-GR

* Lorraine (1999-2014) - Lothringen (1999-2014)
Rhénanie-Palatinat et Sarre (2001-2016) - Rheinland-Pfalz und Saarland (2001-2016)

4) Projections démographiques

Des changements démographiques à venir dans la structure de la population

Dans une perspective historique récente, il y a eu une augmentation constante de la population au sein de la Grande Région, passée de 10,6 millions d'habitants en 1970 à 11,56 millions en 2016. Néanmoins, cette hausse est relativement faible par rapport à la moyenne européenne au cours de la même période (+ 9,1 % en Grande Région contre + 15,6 % à l'échelle de l'UE). En outre, les prévisions démographiques montrent des perspectives inégales selon les entités spatiales de la Grande Région.

Alors que la croissance de la population sur la période 1970-2016 était liée à l'essor démographique au Luxembourg, en Wallonie et en Rhénanie-Palatinat, les derniers travaux des offices statistiques de la Grande Région estiment que la population de la Grande Région atteindra 11,60 millions d'habitants en 2050, soit une augmentation de 0,16 % par rapport à 2016. Cette croissance démographique sera essentiellement portée à l'horizon 2050 par les dynamiques wallonnes (+ 12,3 %) et luxembourgeoises (+ 62,9 % soit plus de 900 000 habitants d'ici 2050). Les

prévisions pour la Lorraine signalent une stagnation démographique alors que les deux Länder allemands devraient accuser une forte baisse (- 23,4 % pour la Sarre, et - 12,13 % pour la Rhénanie-Palatinat).

Les données statistiques issues de ces études mettent en avant trois constats liés à la structure de la population, sans toutefois permettre une analyse spatiale fine à l'instar de la carte de la projection de la population en 2040, réalisée avec des données de 2013, qui est présentée dans ce cahier. En premier lieu, la part des seniors au sein de la population totale devrait s'accroître (passant de 19,6 % de la population en 2016 à 28 % en 2050) et ce dans toutes les régions, même si l'intensité de ce vieillissement varie entre les territoires. La croissance absolue de la population âgée de 65 ans et plus sera limitée en Sarre (+ 13 %), forte en Lorraine, Rhénanie-Palatinat et Wallonie (entre 35 % et 53 %) et exceptionnelle au Luxembourg (+ 168 %). En second lieu, la part des 20-64 ans devrait diminuer, passant de 59,6 % en 2016 à 52,6 % en 2050 (avec une baisse estimée à - 34,4 % en Sarre et une augmentation de + 44,3 % au Luxembourg). Enfin, la part des moins de 20 ans dans les

différentes entités de la Grande Région devrait également suivre des trajectoires distinctes : baisse nette en Sarre, Lorraine et Rhénanie-Palatinat (entre - 13 % et - 33 %) et augmentation forte au Luxembourg (+ 48 %) et plus modeste en Wallonie (+ 7 %).

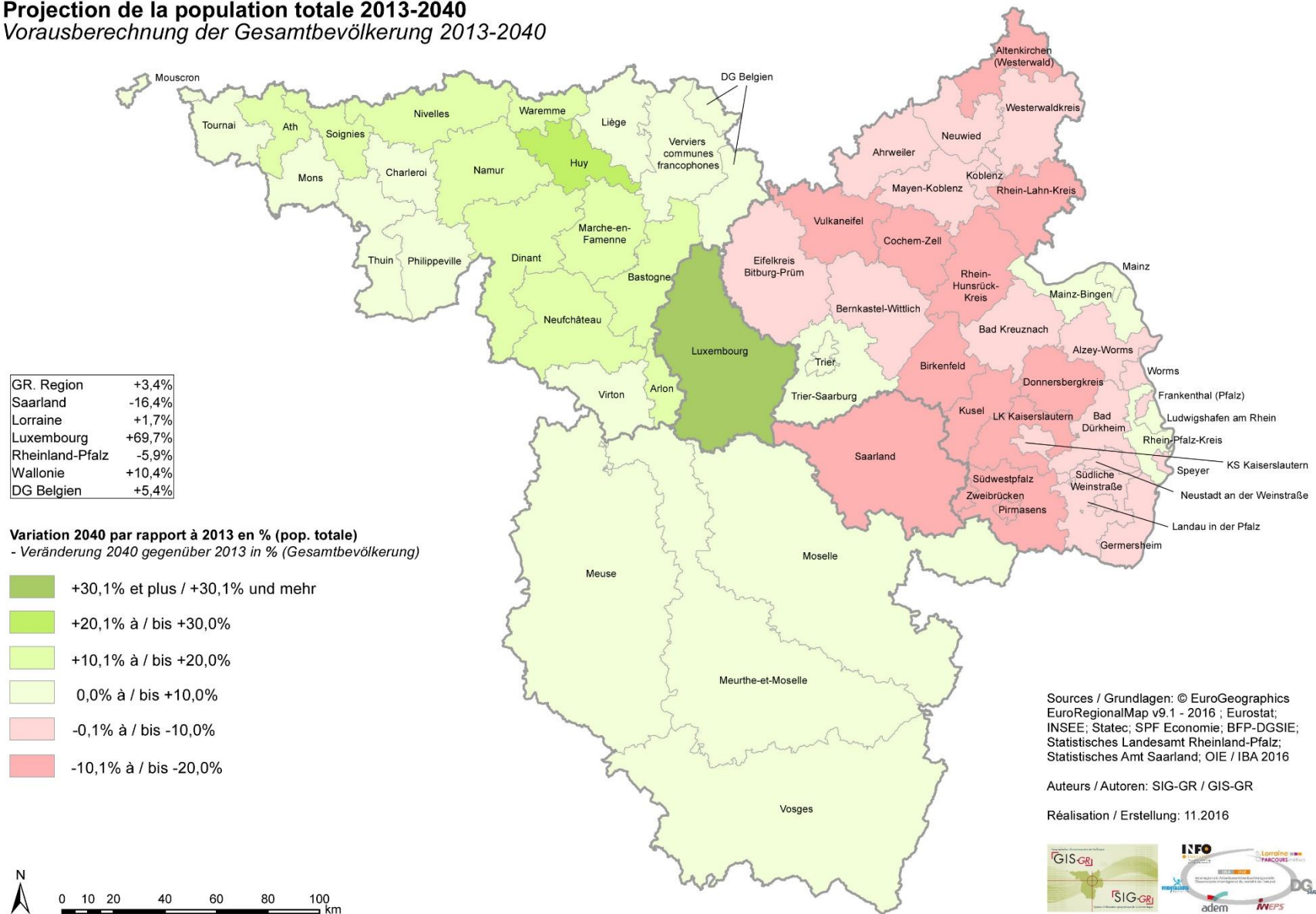
Estimation de la progression de la population entre 2016 et 2050 par tranche d'âge (en %)

2016-2050	< 20 ans	20-64 ans	≥ 65 ans	Total
Sarre	-33,7	-34,4	13,0	-23,4
Lorraine	-13,3	-14,1	44,2	-2,6
Luxembourg	48,2	44,3	168,8	62,9
Rhénanie-Palatinat	-24,7	-24,6	34,8	-12,1
Wallonie	7,6	1,8	53,3	12,3
Grande Région	-7,6	-11,6	44,6	0,2

Sources : Saarland: 13. koordinierte Bevölkerungsvorausberechnung, Lorraine: INSEE, Projections de population Omphale, Luxembourg: STATEC / EUROSTAT, Projections de population, Rheinland-Pfalz: 4. regionalisierte Bevölkerungsvorausberechnung des Statistischen Landesamtes Rheinland-Pfalz, Wallonie: Bureau fédéral du Plan; SPF Economie - Direction générale Statistique; Observations 1991-2015, Perspectives 2016-2061

Projection de la population totale 2013-2040

Vorberechnung der Gesamtbevölkerung 2013-2040



5) Quelle coopération transfrontalière en matière de santé ?

La Grande Région se caractérise par une situation démographique contrastée qui implique la présence d'une série de services publics adaptés aux besoins du territoire. L'accès aux soins de santé à l'échelle transfrontalière peut constituer un atout pour des populations ne disposant pas de tels services dans leur pays de résidence et à proximité.

Flux transfrontaliers de patients en Grande Région

La directive-cadre européenne relative à la sécurité et à la santé au travail (directive 89/391 adoptée en 1989) permet une mobilité des patients au sein de la Grande Région et leur garantit un libre accès aux soins.

Pays d'accueil pour des soins médicaux	Nombre de patients étrangers
Allemagne	23 734
Belgique	37 051
France	8 365
Luxembourg	483

Source : Jutten et Janssens, 2016

Les principales raisons qui incitent les personnes à traverser la frontière pour se faire soigner sont la disponibilité et la qualité des soins offerts dans le pays voisin, la proximité du prestataire de soins et la possibilité de prise en charge des soins par les systèmes de sécurité sociale. La plupart des experts s'attendent, à l'avenir, à une augmentation importante du nombre total

de patients transfrontaliers. Dans le contexte de l'intégration européenne, la mobilité transfrontalière constitue une opportunité en matière de santé publique, à la fois pour les patients, les prestataires de soins, les assureurs et les autorités publiques. Cette dernière n'est pas le fait uniquement de la mobilité des patients. Il est de plus en plus fréquent que le prestataire de soins traverse la frontière ou qu'un traitement soit externalisé à l'étranger, notamment dans le cadre de tests médicaux très spécifiques.

Zones organisées d'accès aux soins transfrontaliers (ZOAST)

Dispositif franco-belge structurant des bassins de soins transfrontaliers, il permet de passer d'une logique de conventions inter-hospitalières à une logique de conventions de territoire de santé transfrontalier qui vise la mise en commun

des moyens et techniques déployés dans chaque espace frontalier.

Deux ZOAST ont été créées en 2008 au sein de la Grande Région : les ZOAST Ardennes et Lux-Lor. La première ouvre l'accès aux soins dans les hôpitaux belges à la population du département des Ardennes. Les patients sont pris en charge par le système de sécurité sociale français grâce à l'installation de lecteurs de carte de sécurité sociale française dans les établissements belges. La seconde permet aux patients de se faire soigner sans l'accord du médecin-conseil de leur organisme de sécurité sociale dans la zone frontière Lorraine et Province de Luxembourg belge. En outre, un processus de collaboration médicale a permis de dynamiser la coopération sanitaire et de maintenir une offre de soins hospitalière sur le versant français. Cette ZOAST a été étendue par la suite aux assurés sociaux luxembourgeois.

Une coopération transfrontalière plutôt déséquilibrée

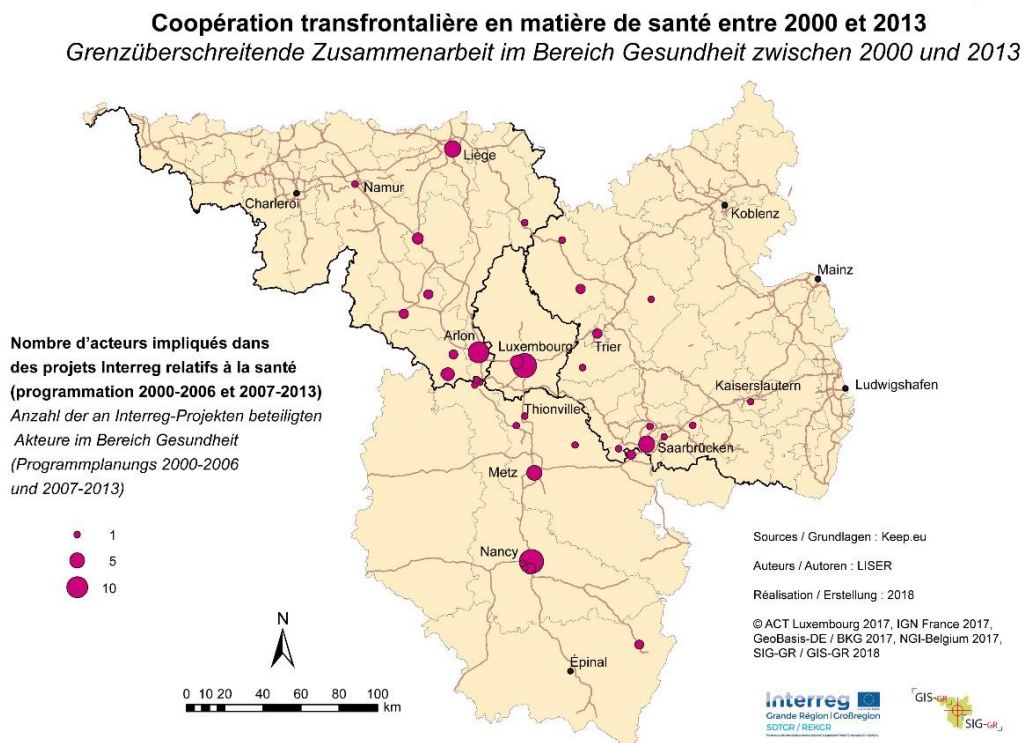
La situation actuelle, caractérisée par une pression financière croissante sur les systèmes de soins de santé, incite à une mutualisation des efforts à l'échelle transfrontalière et à une meilleure répartition des investissements dans les coûts des infrastructures et des services publics. De plus, face à la mobilité croissante des personnes au sein de l'Union européenne, une plus grande attention est accordée à la question des soins de santé dans une perspective transfrontalière. Depuis le début des années 2000, l'UE cofinance des projets transfrontaliers dans le domaine de la santé. Durant les deux dernières programmations Interreg III A (2000-2006) et Interreg IV A (2007-2013), 24 actions ont été réalisées en Grande Région, pour un financement total de 27 196 073 €.

Ces projets visent principalement à créer des réseaux d'acteurs (entre établissements de soins, institutions publiques, personnels soignants, ou associations) afin d'améliorer la coopération sanitaire transfrontalière, la formation des professionnels du secteur de la santé, mais également à renforcer les liens entre les acteurs sur des thématiques

spécifiques (jeunesse, personnes dépendantes, cardiologie ou ostéoporose).

Au niveau des partenariats transfrontaliers, on constate une forte prédominance des acteurs belges et français. Les acteurs lorrains et wallons représentent près de 70 % des acteurs impliqués dans des projets transfrontaliers relatifs à la santé. Cela se traduit par la signature de plusieurs accords bilatéraux : un accord-cadre de coopération sanitaire transfrontalier, un

accord-cadre franco-wallon sur l'accueil des personnes handicapées et un accord en matière de sécurité sociale. La carte révèle la localisation des acteurs impliqués dans les projets transfrontaliers relatifs à la santé. Malgré les limites d'un tel indicateur, on observe des logiques de coopération de proximité autour des principales villes situées au cœur de la Grande Région (Luxembourg, Nancy, Arlon, Sarrebruck, Liège et Metz).



6) Premiers bilans

Découlant de l'analyse des dynamiques démographiques, cette partie vise à mettre en lumière des problématiques clefs pour le développement futur de la Grande Région. L'idée n'est pas d'être exhaustif - toutes les problématiques ne peuvent être traitées à cette échelle - mais de se focaliser sur celles dont les acteurs de la coopération territoriale peuvent se saisir.

1) De la difficulté à prendre en compte des dynamiques démographiques diverses

Comme présentées dans ce cahier, la structure démographique et l'évolution de la population en Grande Région ne poursuivent pas les mêmes tendances d'un territoire à l'autre, soulignant un effet structurant des frontières nationales. De fait, les défis territoriaux et les besoins, notamment en termes d'équipements et de services publics, ne sont ni similaires, ni convergents entre les entités qui composent la Grande Région.

En conséquence, et d'une manière générale, pour que la stratégie territoriale soit commune et partagée par tous les acteurs institutionnels, elle devra tenir compte des objectifs différenciés et adaptés à chaque territoire (notamment les espaces frontaliers qui expérimentent plus directement le processus d'intégration transfrontalière), et identifier des points de convergences ou des complémentarités potentielles entre les territoires pour donner un sens à des actions communes.

2) Le vieillissement de la population, une problématique multidimensionnelle

La question du vieillissement de la population constitue une problématique largement partagée par l'ensemble des territoires de la Grande Région. Les taux de natalité relativement bas conjugués à l'augmentation de l'espérance de vie depuis une cinquantaine d'années en Europe (même si un léger recul a été observé récemment) modifient la structure démographique et contribuent au vieillissement structurel de la population.

Même si les territoires sont inégaux face au vieillissement de leur population résidente, ce phénomène va entraîner à terme des changements profonds des modes de vie et dans l'organisation future des territoires. Au-delà des impacts au niveau du financement des retraites (prise en charge économique et financière de cette population dans un contexte de diminution de la population active), dans le domaine de la santé (soins à domicile, en ambulatoire ou dans des structures

d'accueil adaptées pour les personnes âgées dépendantes), en termes d'isolement social (soutien des liens sociaux et intergénérationnels pour pallier les problèmes de solitude), le vieillissement de la population soulève également plusieurs questions en matière d'aménagement du territoire.

Les territoires devront à l'avenir s'adapter aux effets du vieillissement de la population en termes d'environnement urbain afin de faciliter la mobilité des personnes âgées ou dépendantes et permettre un meilleur usage de l'espace par ces dernières, en termes d'accessibilité aux services et équipements publics aussi bien de manière physique que virtuelle, mais aussi en termes de logement en aménageant l'habitat pour permettre aux personnes de vieillir et bien vivre chez elles.

La diversité et l'enchevêtrement des défis induits par le vieillissement de la population posent en premier lieu la question de l'articulation et de la coordination des politiques sectorielles

(santé, social) avec celle de l'aménagement du territoire. D'autre part, ces défis interrogent sur la manière d'y faire face collectivement, et sur les initiatives prioritaires à mener à l'échelle transfrontalière.

3) Quels risques face à la mutation de la population active ?

La dynamique de métropolisation et les différentiels d'attractivité entre les territoires de la Grande Région ont entraîné une spécialisation fonctionnelle de l'espace de part et d'autre des frontières, divisant l'espace grand régional entre les territoires à dominante productive qui concentrent la majorité des emplois, et les territoires à dominante résidentielle dont certains peinent de plus en plus souvent à financer les services publics de proximité essentiels à leur population. Cette situation engendre de fait de fortes interdépendances (transfrontalières) entre les territoires.

En outre, dans cette configuration spatiale particulière, le Luxembourg s'affirme comme le pôle urbain le plus dynamique de la Grande Région, d'un point de vue démographique mais aussi économique

(voir le cahier n°3). Son essor entraîne notamment un flux important de travailleurs frontaliers vers son territoire, mettant sous tension les infrastructures de transport et les équipements publics existants (voir le cahier n°2).

La baisse envisagée de la population âgée de 20 à 64 ans en Grande Région par les projections démographiques de l'OIE, avec une diminution de 8,5 % de la population active d'ici à 2040, interroge sur la pérennité du modèle économique et social en vigueur. Trois types de risques peuvent être considérés :

i) Les tendances démographiques peuvent potentiellement entraîner des risques d'assèchement des bassins de main d'œuvre à moyen terme, voire des risques de concurrence entre les pôles d'emploi pour attirer les actifs qualifiés.

ii) Les mutations des emplois et des compétences requises dans le cadre d'une économie de la connaissance, marquée par la transition numérique, requièrent une anticipation des besoins en personnels qualifiés et en formation, afin d'une part de prévenir des risques de déqualification ou au contraire de surqualification des

salariés, et d'autre part de répondre aux besoins (futurs) des employeurs.

iii) Enfin, dans un contexte de robotisation et de digitalisation croissante de l'économie, le fort taux de chômage persistant dans certaines régions constitue un signal du risque d'exclusion du marché de l'emploi pour les personnes peu ou non qualifiées en Grande Région et pose la question de leur devenir.

4) La coopération en matière sanitaire entre impératifs financiers et élargissement de l'offre de soins

Dans le domaine de la santé en Grande Région, on observe une forme de « coopétition³ » qui se traduit par une coopération inter-hospitalière de part et d'autre des frontières et par une compétition dans le recrutement des personnels soignants. Cette coopétition et les politiques nationales de concentration des équipements publics peuvent accentuer les déséquilibres entre les territoires (déserts médicaux dans les marges rurales et clusters santé dans les pôles métropolitains) et susciter une accessibilité inégale au soin. Dans ce cadre,

³ La « coopétition » est la combinaison des termes de « coopération » et de

« compétition ». Dans ce cadre, la coopétition renvoie à une coopération d'opportunité entre

acteurs institutionnels dans un contexte de compétition interterritoriale.

les défis de la coopération transfrontalière en matière de santé sont à la fois d'ordre territorial, économique et organisationnel et concernent (i) l'accès à des soins de qualité pour les populations des régions frontalières, (ii) l'organisation de l'offre de soins en encourageant le partage des ressources matérielles et humaines, et la mise en réseau des hôpitaux, (iii) la mutualisation des connaissances et des pratiques entre les personnels de santé des pays, et enfin (iv) la prise en considération des effets structurants des établissements de soins sur l'espace et des effets induits à l'échelle transfrontalière.

5) La gouvernance transfrontalière et les territoires d'action

En reprenant une formule écrite par Michel Foucher à propos de l'Europe (2016), on pourrait dire que la Grande Région est un nom flottant, et l'espace qu'il désigne n'a pas de limites nettes préexistantes, de sorte que sa définition demeure ouverte. Cette incertitude représente à la fois une difficulté - quels sont les espaces de vie commun et les territoires d'action de « la Grande Région » ? - et un avantage, car elle est créatrice de dynamique. Mais c'est la politique des acteurs de la Grande Région qui va dessiner la géographie de l'ensemble

qu'ils forment. Tel choix politique induira telle délimitation.

L'analyse de la structure spatiale de la Grande Région met en lumière quatre ensembles urbains distincts (l'espace oriental rhénan-palatin structuré autour de Ludwigshafen, Mayence et Coblenche, le corridor urbain wallon allant de Mons à Liège en passant par Charleroi et Namur, l'espace Sarre-Moselle Est composé de la Sarre et des unités urbaines de Sarreguemines et Forbach, et enfin l'espace métropolitain Lorraine-Luxembourg structurée autour du sillon lorrain, du Luxembourg, de l'arrondissement d'Arlon et de l'aire urbaine de Trèves), dont seuls deux ont une dimension transfrontalière. Dans l'optique d'établir une stratégie territoriale transfrontalière se (re)pose la question de la coopération institutionnelle et des périmètres d'action sur lesquels intervenir. Qu'est ce qui fait sens en termes d'aménagement et de développement territorial ? A quelle(s) échelle(s) spatiale(s) souhaite-on intervenir ?

La définition d'un périmètre d'action demeure toujours d'actualité, et ce d'autant plus dans un contexte de reconfiguration territoriale en France avec la création de la région Grand Est. Par ailleurs, des aires urbaines comme Liège,

Namur, Charleroi, Tournai, Epinal (voire Nancy), Coblenche, Ludwigshafen ne semblent pas directement impliquées par des interdépendances territoriales transfrontalières au sein de la Grande Région et sont plutôt insérées dans d'autres dynamiques fonctionnelles.

Le décalage entre le périmètre « institutionnel » déterminé par les instances de la Grande Région, mobilisant l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux (mais pas les acteurs locaux), et le territoire « fonctionnel » dont les interactions sociétales se manifestent à une échelle plus locale et avec une dimension transfrontalière, génèrent des incohérences à la fois dans la définition spatiale de la région métropolitaine polycentrique transfrontalière et dans la gestion même de cet espace. Une certaine logique tendrait vers un resserrement de la coopération transfrontalière autour de l'aire métropolitaine de Luxembourg, facilitant ainsi l'élaboration d'une vision et d'un projet territorial plus cohérent.

Références bibliographiques

AGAPE, 2018, *Infoobservatoire*, mai 2018.

AGAPE, ADUAN, AGURAM, Mission Opérationnelle Transfrontalière et Université de Kaiserslautern, 2016, *Bilan et analyse transversale de l'existant*.

Comité de Coordination du Développement Territorial (CCDT), 2012, *Schéma de développement territorial de la Grande Région – volet 1: la dimension métropolitaine de la Grande Région*

CEPS/INSTEAD, 2014, *Etude préparatoire au volet économique du Schéma de Développement Territorial de la Grande Région*, Rapport pour le compte du Comité de Coordination du Développement Territorial de la Grande Région, 103p.

CESGR - Comité économique et social de la Grande Région (2016) *Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région 2015-2016*.

Durand F., Decoville A. & Knippschild R., 2017, Everything All Right at the Internal EU Borders? The Ambivalent Effects of Cross-Border Integration and the Rise of Euroscepticism. *Geopolitics*.

ESPON (2010) *Metroborder*, Rapport final. ESPON : Luxembourg.

Foucher M., 2016, « Un espace politique à géométrie variable - L'Union européenne au défi de ses frontières », *Le monde diplomatique* – novembre 2016 pp. 20-21.

IBA/OIE, 2016, *Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région – évolution démographique*, dixième rapport de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'Emploi pour le quinzième Sommets des Exécutifs de la Grande Région.

IBA/OIE, 2016, *Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région – situation du marché de l'emploi*, dixième rapport de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'Emploi pour le quinzième Sommets des Exécutifs de la Grande Région.

INSEE, 2014, *Les déplacements domicile-travail en transports en commun rendus difficiles par la périurbanisation*, Insee Analyses Lorraine, n°2, juillet 2014.

Jutten K. et Janssens P., 2016, *Patients sans frontières Flux de patients transfrontaliers dans le Benelux*, Secrétariat général de l'Union Benelux.

LISER, 2015, *Opportunities of cross-border cooperation between small and medium cities in Europe*, Rapport de l'Observatoire du Développement Spatial pour le Département de l'Aménagement du territoire MDDI, 55 p.

Sohn C., ed. 2012. *Luxembourg: An Emerging Cross-border Metropolitan Region*. Brussels: Peter Lang.

Cahier thématique n°1 : Dynamiques démographiques et les besoins territoriaux associés

L'action 3 du projet Interreg SDT GR intitulé « *Constituer un socle de connaissances partagé et un langage commun* » vise à fournir un éclairage multithématique sur le territoire de la Grande Région. Quatre thèmes ont été identifiés et sont déclinés dans un cahier spécifique. Un cinquième cahier retranscrit la synthèse des deux ateliers réunissant l'ensemble des acteurs clefs de la Grande Région pour identifier les enjeux sectoriels et transversaux du développement territorial futur de la Grande Région (risques et opportunités).

- Cahier thématique n°1 : Dynamiques démographiques et les besoins territoriaux associés
- Cahier thématique n°2 : Mobilité des personnes et des marchandises
- Cahier thématique n°3 : Développement économique
- Cahier thématique n°4 : Environnement – Energie
- Cahier synthétique n°5 : Enjeux du développement territorial de la Grande Région